

Où va la mondialisation ?

Où va la démocratie ?

Séminaire de prospective

19 juin 2007 – Collège de France

Démocratie et contre-démocratie : le modèle démocratique est-il appelé à devenir universel ?

Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France

Page 4

La ville à l'heure de la mondialisation : vers une nouvelle condition urbaine ?

Olivier Mongin, directeur de la revue Esprit

Page 14

La mondialisation et ses ennemis : peut-on réguler la mondialisation financière et lui faire produire du progrès social et environnemental ?

Daniel Cohen, professeur à l'École normale supérieure (ENS), Paris

Page 23

Ordre et désordre du monde : où va le multilatéralisme ?

Bertrand Badie, professeur des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris (IEP-Sciences Po)

Page 35

L'élaboration de ce document a bénéficié des notes en prise directe réalisées bénévolement par des experts de la méthodologie de l'ASE / Cap Gemini (Julien Goby, Emmanuelle Biriotti et Gaspard Michelin). Elle a également bénéficié de la contribution de Sarah Botton (GRET). La mise au point finale du texte a été assurée par Serge Cordellier, chargé de mission dans la cadre de la mission Prospective Coordination SUD.

Présentation du séminaire

par Henri Rouillé d'Orfeuil, président de Coordination SUD

À l'heure de la mondialisation, la plupart des dérèglements que nous combattons ont des origines historiques et internationales. Pour répondre aux évolutions larges et amples de notre monde, voire les anticiper, les ONG sont appelées elles-mêmes à s'adapter, reconsidérer leurs frontières, renouveler leurs analyses et leur outillage, se professionnaliser, optimiser l'organisation collective de leur famille d'associations.

À la demande de ses membres, Coordination SUD a engagé un processus de réflexion collectif qui aboutira à des *scenarii* prospectifs concernant l'avenir des ONG et à des recommandations concrètes sur les moyens nécessaires pour accompagner ces changements. Au-delà des réflexions menées par chaque organisation, il s'agit de construire une réflexion collective et un système qui aide chacune de nos ONG à trouver sa meilleure place, sa taille optimale, sa plus grande efficacité.

Tout au long de ce processus, nous nous efforcerons de juxtaposer ou de faire interagir des regards extérieurs à notre famille et des analyses internes. Ce premier séminaire que nous avons imaginé avec Pierre Rosanvallon, titulaire de la Chaire d'histoire du politique au Collège de France, est construit pour permettre à quatre regards prestigieux de se porter sur l'avenir de la démocratie, de la condition urbaine, de la mondialisation économique et de la gouvernance mondiale et à quatre responsables d'associations de solidarité internationale de leur répondre à partir de leurs expériences. D'autres séminaires devraient suivre, notamment autour des thématiques : rapports ONG/acteurs économiques ; rôle de l'État.

Démocratie et contre-démocratie : le modèle démocratique est-il appelé à devenir universel ?

par Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France

(Référence bibliographique : Pierre Rosanvallon, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, 2006, 372 p.)

- Animation : Nathalie Péré-Marzano, déléguée générale du CRID
- Discutant : Jean-Marie Fardeau, secrétaire général du CCFD

Le Collège de France possède une double tradition intellectuelle : contre les savoirs piégés, et contre l'idée que la transmission se fait uniquement sur des connaissances déjà explorées. La Sorbonne a été fondée parce que l'arabe, les mathématiques, étaient jugés dangereux. Le Collège de France essaie de définir, d'ouvrir de nouvelles disciplines.

Je vous propose une réflexion sur les transformations de la démocratie.

Il existe plusieurs éléments fondamentaux d'évolution des démocraties contemporaines qui tous touchent à l'international et à l'universalisme.

1. La question de la légitimité

Qui est légitime dans le monde contemporain en termes de démocratie ? Il existe plusieurs perceptions de la légitimité et chacune s'inscrit dans des dynamiques différentes.

- *Elections ou incarnation de l'intérêt général*

1. Historiquement, la légitimité était principalement issue des *élections* (représentation démocratique, délégation du pouvoir). Cette légitimité d'établissement, appelée *input legitimacy* par les Anglo-Saxons, renvoie au fait de « choisir un *représentant* de/pour la société ». On accepte qu'un pouvoir gouverne parce qu'il est en quelque sorte autorisé par la société elle-même. C'est le fondement historique de la légitimité démocratique.

2. Une deuxième forme de légitimité est très vite apparue dans l'histoire : le régime conduit une action en *conformité à l'intérêt général*. Aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, le courant

« républicaniste » met l'accent sur l'action (*output legitimacy*). Cette forme de légitimité renvoie à la notion de « service public », selon l'idée républicaine de l'intérêt général (souvent présentée en tension avec l'idée de régime démocratique) : « mener des actions conformes à l'intérêt de tous ».

Autre forme de légitimité : celle du statut (par exemple, en France, la haute-fonction publique qui a eu la conviction d'incarner l'intérêt général).

L'élection et la conformité à l'intérêt général sont ainsi respectivement des légitimités *d'input* et *d'output*.

Mais nous voyons apparaître deux nouvelles formes de légitimité.

– Deux nouvelles formes de légitimité

1. *La légitimité d'impartialité*. L'idée démocratique tend vers la recherche de l'unanimité (la notion de majorité a été adoptée comme un moindre mal). L'impartialité, c'est construire un pouvoir légitime, au service de tous et non appropriable. Pour autant cette légitimité d'impartialité n'a pas de caractère permanent, elle n'est jamais acquise et nécessite que les acteurs qui en sont porteurs en fassent continuellement la preuve. Elle se met à l'épreuve jour après jour. Personne ne peut se l'accaparer, c'est un lieu vide.

2. Une autre forme récente de légitimité tient à la *qualité quotidienne de l'interaction entre le pouvoir et la société* – l'État incarne la force du service public, mais il s'agit aussi qu'il y ait qualité de la relation quotidienne. Elle abrite la notion de « *démocratie participative* ». Il convient cependant d'être vigilant dans l'usage du terme et dans le choix des approches.

La démocratie participative se décline en effet selon des idées très différentes et on peut en donner trois définitions.

> Elle peut signifier, comme c'était le cas dans les années 1960, de « *faire descendre* » le principe de l'élection du haut vers le bas dans un mouvement vers le local et l'associatif, par exemple d'appliquer à l'échelle des quartiers des processus de « *représentation* » ou de « *parlementarisation* ». Cette définition renvoie alors à la première forme de légitimité (par l'élection, *input legitimacy*).

> Une deuxième définition, datant du tournant des années 2000 et issue des lois Voynet [aménagement et développement durable du Territoire, 1999] et Vaillant [démocratie de proximité, 2001], engage l'obligation de *consultation populaire* pour la prise de décision, dans une logique de délibération publique (environnement, quartiers) ou de recueil d'informations (nouvelle forme de l'« enquête publique »). La pratique des budgets participatifs mise en place par la municipalité de Porto Alegre, au Brésil, en a représenté une forme pleine.

> Enfin, aujourd'hui, une troisième vision correspond à l'association de la population aux décisions du pouvoir. Elle implique la multiplication des rapports permanents et des flux d'information entre pouvoir et société (*écoute* plus permanente de la part du pouvoir, *prise de parole* plus permanente

de la part de la société). C'est sur cette définition – une généralisation de la représentation – que repose l'idée de la quatrième forme de légitimité évoquée précédemment.

Le problème, parfois, c'est que l'on mélange un peu ces trois définitions très différentes de la démocratie participative.

2. La question de la représentation

Comment faire progresser le principe représentatif dans la société ? Tout comme la « légitimité démocratique » et la « démocratie participative », la notion de « représentation » peut emprunter différentes significations qu'il convient de clarifier :

- la représentation comme *délégation* : nommer un délégué compétent pour engager une action ;
- la représentation comme *figuration* : nommer un délégué proche de vous qui puisse donner une voix, un visage à vos problèmes.

- Alternance entre délégation et figuration

Dans toute l'histoire de la démocratie, il y a eu alternance entre ces deux compétences. Leur caractère démocratique n'est absolument pas le même. Le délégué doit-il être une personne similaire aux autres, qui les représente, en est le reflet ? qui leur ressemble et qui peut parler en leur nom (figuration) ? Ou bien est-il celui qui est nommé parce qu'il fait mieux que les autres (délégation) ? C'est soit l'avocat, soit le camarade. Pendant la Révolution de 1789, ont eu lieu des débats sur la fonction du représentant. Est-il celui qui est élu au Parlement ou bien celui qui, sur sa feuille de doléances, énonce les problèmes quotidiens que lui et ses collègues rencontrent ?

Les évolutions actuelles de la représentation démocratique dépassent ces deux définitions classiques. Les groupements collectifs, associations, etc. sont de moins en moins des *groupements d'identité*, des groupements d'adhésion et d'appartenance ; ils sont de plus en plus des *groupements d'alerte*, de surveillance, d'éveil, de contrôle, des groupements qui font « émerger des questions ». A l'exemple des tentes du quai de Valmy [« Don Quichotte »] : il n'y a pas de syndicat des mal-logés, mais un groupe d'alerte des mal-logés. Ici, le représentant devient le journaliste des difficultés et problèmes sociaux. Ce qui fait la légitimité des associations d'alerte doit être en permanence mis à l'épreuve car il faut que la représentation reste cohérente avec les problèmes qui lui sont extérieurs. C'est pourquoi on ne saurait confondre une représentation d'identité et une représentation d'alerte : ces deux modèles doivent faire leurs preuves de façon différente. Si elles n'étaient pas mises à l'épreuve, elles seraient « autoproclamées ».

3. La transformation des visions de l'universalisme

L'universalisme démocratique a longtemps été pensé comme la généralisation des valeurs qui portaient la démocratie avec pour exemple la France et l'universalisation de la *Déclaration des droits de l'Homme*. En fait, la démocratie s'est universalisée selon d'autres modes. Pourquoi des cas d'exportation de la démocratie occidentale comme en Afghanistan ou en Irak posent-ils

problème ? Ce rejet de la prétention démocratique est justifié par le fait que l'idée démocratique qui s'est développée a subi deux perversions.

- L'universalisme messianique

D'une part, on a voulu effacer du système toutes les contradictions propres à la démocratie. Si l'on regarde l'histoire de la France, du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, on peut voir toutes les contradictions qu'il y a dans la mise en œuvre de la démocratie, comme les contradictions entre Constitution et gouvernement, les débats sur le suffrage universel, le mode de scrutin, etc.). La démocratie a été par nature un ensemble de problèmes à résoudre, de conflits, de combats. Toutes ces tensions sont extrêmement structurantes (par exemple, le rapport entre citoyenneté politique et citoyenneté sociale, la place des partis politiques, etc.). Le problème de l'universalisme occidental est qu'il est vécu comme une mise à distance de ces difficultés. En 1820, être un démocrate aux Etats-Unis d'Amérique était considéré comme une insulte ! Le mot « démocratie » n'est devenu familier que lorsqu'on en a retiré le côté problématique et que la démocratie est devenue, au milieu du XIX^e, une religion vague. Dans une vision quasi messianique de l'universalisme, le gommage des difficultés a contribué à déformer l'idée même de la démocratie et à faire oublier que c'est un régime à faire vivre.

- L'universalisme abstrait

Autre perversion : la clôture du modèle français qui est un universalisme en surplomb, abstrait. Tout le monde peut communier aux principes, mais on n'en a pas la recette. Cela a été utilisé comme une façon d'exporter la généreuse idée démocratique (avec tous les effets pervers que l'on peut identifier dans le rapport de la France aux « républiques sœurs » sous Bonaparte, le débat sur le voile, etc.). Personne n'est « propriétaire » ou professeur de la démocratie face à des aspirants à cette démocratie. Si l'on doit redéfinir l'universalisme aujourd'hui, ce ne sera pas à partir de nos mythologies (Etats-Unis, France), mais à partir de nos expériences. Le vrai cosmopolitisme repose non sur l'universalisme des « modèles », mais sur une communauté d'expériences qui partagent le constat d'une difficulté universelle à faire vivre la démocratie.

Le débat, le quotidien démocratique, c'est ce qui permet d'insérer le souci du long terme dans la gestion du court terme. Nous pouvons parler des difficultés d'organiser la participation, de donner un statut aux minorités. Il y a donc énormément de problèmes qui font émerger des sujets communs qui sont autant de questions posées au fonctionnement démocratique.

Un discours universel est possible parce qu'il émerge du constat de difficultés universelles. Un universalisme dangereux, abstrait, détaché des réalités, doit se muer en retour aux réalités.

4. Les formes de la démocratie

Notre démocratie n'est plus seulement électorale, c'est aussi désormais une démocratie des institutions. La question se fait plus pressante du cadre démocratique, de la définition de la volonté

générale, de la construction de la volonté collective. La notion de « démocratie civile » est une façon de faire vivre ensemble la raison publique et la délibération collective. La notion de démocratie civile est importante car il ne s'agit pas simplement de mettre en place des institutions, mais aussi de faire vivre les institutions publiques et de la vie démocratique.

Vous, en tant qu'ONG, avez votre rôle à jouer en comprenant ce qui a changé de nature dans le cadre de nos sociétés contemporaines.

Discutant : Jean-Marie Fardeau (CCFD)

Vous posez la question de l'universalisme de la démocratie. Si l'on parle de démocratie en tant que capacité d'un peuple à exprimer librement son opinion et à choisir ses représentants : oui, tous les peuples aspirent à la démocratie. La démocratie est un désir universel, jusque dans les pays les plus pauvres et les plus tourmentés. C'est un désir irréprensible, mais aussi « sujet à répression ». J'ai la conviction que les régimes autoritaires seront retournés pour que s'installent des régimes démocratiques. Il n'y pas de pays mûrs et de pays qui ne le sont pas encore. Les sociétés civiles n'ont pas attendu la démocratie formelle pour utiliser des contre-pouvoirs démocratiques. Il en est ainsi des principes de surveillance (à l'exemple des dénonciations au Tchad et en Birmanie), de notations aussi, comme au Brésil où l'on « note » les candidats en matière de corruption électorale.

Les contre-pouvoirs sont un élément indispensable de la vie démocratique qu'il faut favoriser. Ils peuvent représenter des expressions de défiance, de transgression des formes « démocratiques » dans des contextes autoritaires. Cette expression, vous semblez la trouver « négative » de par la sémantique que vous employez lorsque vous l'évoquez dans votre ouvrage (par exemple avec la notion d'« impolitique »). Mais je pense que l'on ne peut pas considérer le contre-pouvoir comme une notion négative et qu'il ne faut pas la rejeter comme illégitime.

Sur la question du lien entre démocratie et développement : pour nous, au CCFD, la démocratie n'est pas une condition préalable au développement, mais elle en est une composante. En ce sens, les modèles démocratiques ont vocation à devenir universels. Les ONG y contribuent au niveau international (forums sociaux) et national. Notre légitimité tient à notre expertise et à notre action.

Réponse de Pierre Rosanvallon

L'idée de « contre-démocratie » indique deux choses. Mon livre a un but de réhabilitation de la vigilance, de la surveillance, de l'empêchement, des dimensions de contre-pouvoir. En même temps, il attire l'attention sur le fait que ces modes de réaction ne sont pas « bons en soi », ils peuvent se dégrader en une sorte de populisme rouspéteur et prendre une tournure stérilisante pour la dynamique démocratique. La « contre-démocratie » recouvre ces deux regards : ce qui conforte dans ce type de critique et ce qui peut se dégrader. La démocratie n'est pas quelque chose de définitivement acquis, un capital, – mais une pratique, un apprentissage, une construction, un débat, une question qui doit constamment être reposée.

Echanges avec les participants

– *Fethi Ben Brahim (Mission d'appui à l'action internationale des ONG, ministère des Affaires étrangères)*

Quid en cas de conflit de légitimité ? en cas de contradiction ? Quelle est la légitimité des éventuelles instances arbitrales ? Derrière cela est posée la question de l'éventuelle hiérarchie des légitimités. Qui établit ce classement ? Comment le faire ?

– *Henri Rouillé d'Orfeuil (Coordination SUD)*

L'universalisme élimine-t-il un minimum de communalité ? La démocratie n'est pas un produit d'exportation, mais il ne faut pas évacuer les expériences particulières, différentes. Question subsidiaire : qu'est-ce qu'on fait en Afghanistan ? Considère-t-on que les Afghans vivent leur expérience démocratique à la talibane ?

– *Serge Allou (GRET)*

J'éprouve un peu de mal avec ce balayage de l'universalisme : qu'est-ce qui nous permet de juger de l'expérience ? S'il n'y a plus de surplomb, comment vit-on ce monde ? Que reste-t-il au dessus des expériences ? Sur la montée en puissance des associations d'alerte, de surveillance : c'est bien ? ce n'est pas bien ? Je ne vois pas le jugement et sa justification. Je pense qu'il est important de continuer à construire. Il est important d'alerter et d'être vigilant. Mais en même temps, d'appartenir, de construire, de poser des alternatives, d'élaborer autre chose. Tout cela n'a-t-il plus lieu d'être ?

– *Laurent Levard (Artisans du monde)*

Nos activités économiques ont des implications pour les générations futures. Or, quand on parle de démocratie, on parle de l'implication des générations actuelles. Comment, dans une démocratie, intégrer la voix ou du moins l'intérêt des générations futures ?

Réponses de Pierre Rosanvallon

– *Sur les conflits de légitimité*

En démocratie, sur les querelles de légitimité, il y a deux ultimes arbitrages, deux « pouvoirs du dernier mot » : *l'élection*, qui met fin à un débat, une discussion, une controverse ; et le *droit* qui, au niveau suprême, sera exprimé par une Cour constitutionnelle. Mais, bien sûr, il peut y avoir des conflits entre pouvoirs du dernier mot. On appelle alors cela une situation révolutionnaire. C'est pour cette raison que les juristes allemands des années 1930, qui avaient émigré aux Etats-Unis dans le contexte de la montée du nazisme, ont inventé la notion de démocratie militante en disant qu'il y a des moments où les circonstances sont tellement exceptionnelles qu'il faut en quelque sorte réinventer une sorte de légitimité vitale. Dans toute démocratie, il y a deux moments

radicaux : ce sont les circonstances exceptionnelles et l'insurrection. Il est frappant de constater que la Loi fondamentale allemande prévoit le « droit à l'insurrection ». C'est-à-dire que si le pouvoir venait à devenir totalement tyrannique, même s'il était issu des élections, il existerait un droit supérieur, une sorte de droit de la conscience morale. Dans toute la théorie politique, antique et médiévale, le droit fondamental, c'est le sentiment qu'au-delà des textes existants, la société peut se refonder. C'est cela le fond de l'idée révolutionnaire, c'est cela le fond de l'idée d'insurrection. Au Moyen-Âge, on appelait cela la lutte contre le tyran, c'était le droit du tyrannicide. Le droit religieux permettait d'assassiner le tyran.

– Sur les principes généraux de la démocratie

Il y a bien sûr des principes généraux. Il existe une double idée directrice. C'est une idée de l'égalité et de la dignité et c'est une idée de l'auto-institution. Sur ce point, il n'y a pas de discussion. Le problème, c'est de savoir comment on les met en œuvre. Quel est le rapport, par exemple, entre la citoyenneté politique et la citoyenneté sociale ? Dire qu'il faut avoir un universalisme de l'expérience, ce n'est pas mettre sur le même plan l'expérience de la tyrannie et l'expérience de la dignité : ce n'est bien sûr pas la même chose. Il existe tout de même des fondements généraux qui fondent la base, et qui doivent être acceptés par tous. Mais ce ne sont pas des institutions. Après, on peut toujours discuter sur les institutions. D'ailleurs, les modèles démocratiques, même occidentaux sont assez différents : le rôle de la Constitution en France n'est pas le rôle de la Constitution aux Etats-Unis ; il n'y a pas de Constitution en Angleterre. On peut déjà montrer qu'il y a un espace de discussion à l'intérieur même de ce qu'on présuppose être unifié, le monde occidental.

– Comment peut-on juger des expériences ?

C'est tout simplement la raison publique, la discussion. J'ai invité récemment au Collège de France Baber Johansen, le grand spécialiste mondial du droit musulman. Il explique toute l'histoire du traitement des différends en droit musulman. C'est une façon de parler aussi de la façon dont on gère le conflit et le différend dans la démocratie. Le problème n'est pas de partir des régimes existants et de leur diversité, en mettant sur le même plan la tyrannie la plus sanguinaire et la démocratie constitutionnelle la plus paisible, mais de trouver dans chaque société les ressources pour discuter sur ce que veut dire la délibération, ce que veut dire la constitution de la communauté, ce que veut dire l'égalité. Dans toute société, il y a une discussion possible sur ces problèmes. Et, bien sûr, il y a une discussion possible aussi sur ce qu'est la tyrannie. La base de la discussion démocratique est : qu'est-ce que l'anti-démocratie ? C'est la discussion sur l'idée même de démocratie. Cela n'implique pas qu'il n'y ait pas un certain nombre de principes généraux. Comment leur donner chair ? Et comment montrer que ces principes généraux, dans les différentes cultures et civilisations, ont aussi une histoire qui est différente. Être universel, signifie par exemple faire une histoire comparée de l'idée de tyrannie dans le monde. Être universel, c'est faire une histoire comparée de ce sentiment d'égalité. Être universel, c'est faire une histoire comparée du sentiment de dignité. Être universel, c'est faire une histoire comparée de la prise de parole, de

l'organisation d'une assemblée. Fruit d'un colloque organisé par Marcel Détiene, est sorti un livre sur le thème « Comment prendre la parole ? ». Il comparait aussi bien des monastères japonais du XVII^e siècle que des pratiques en Ethiopie, que des organisations caucasiennes anciennes. C'est cela l'universalisme : c'est l'ambition de *comparer*, et non l'ambition d'*imposer*. Loin de moi l'idée qu'il n'y a pas de principes généraux qui restent. Mais la question du rapport à la violence reste une difficulté. Elle est aussi, pour une part, la sédimentation d'un non dialogue existant depuis longtemps.

– *Un principe d'autolimitation*

Concernant les générations futures, me revient une belle formule selon laquelle il faudrait, à côté du Parlement des personnes, mettre en place un « Parlement des choses » parce que, effectivement, des choses – comme le climat – sont à respecter pour l'avenir et qu'on ne peut pas les représenter tout de suite. Cela présuppose de ne pas faire de la volonté générale immédiate le ressort de la démocratie. Il faut, dans les démocraties, une volonté à double détente : une volonté du temps court et aussi une sorte de volonté du temps long, avec l'intégration d'un principe de précaution pour que l'on se limite par rapport à soi-même, une sorte d'*autolimitation*. Il faut en faire un principe non seulement de gestion des ressources, mais de démocratie.

Echanges avec les participants

– *Jean-Marie Fardeau (CCFD)*

Sur les questions d'universalisme et de *communalité des principes*. Pierre Rosanvallon a présenté de manière intéressante l'instrumentalisation de la *Déclaration des droits de l'Homme*. Nous avons voulu croire et faire croire qu'il y avait un modèle unique imposable à tous, sans donc donner les moyens à certains pays de bâtir leur système à partir de ces principes et de les expérimenter par eux-mêmes en fonction de leur contexte. Cela ne signifie par pour autant faire preuve de complaisance à l'égard du respect de ces principes qu'il faut en permanence rappeler, de l'intérieur ou de l'extérieur.

Sur la question *appartenance/surveillance* : je comprends tout à fait la déception de Serge Allou de voir peu à peu le modèle d'appartenance décliner au profit des associations de surveillance, mais les associations ne sont que l'aspiration des citoyens. Aujourd'hui, on constate un désir de liberté vis-à-vis des institutions et de ces formes d'organisation [d'appartenance], un désir de « non embrigadement ». La question est de savoir comment nous adapter aux nouvelles aspirations citoyennes qui s'expriment par le web, par les médias et qui vont totalement bouleverser notre manière de travailler et notre manière de faire vivre la vie associative. C'est à nous d'évoluer.

– *Olivier Cellier (Hydraulique sans frontières)*

Relativement à ce que vient de dire Jean-Marie Fardeau à propos des associations d'appartenance-délégation et de surveillance, je suis très sceptique quant à la représentation effective des

aspirations des citoyens sans une base démocratique réelle. Qu'est-ce qui justifie véritablement que les organes de surveillance soient effectivement représentatifs des aspirations du peuple ? Pas grand chose. Le web, c'est bien gentil, mais cela ne compte pas les voix.

– *Chansamone Voravong (Forim)*

En ce qui concerne la démocratie populaire, il y a eu partout des révolutions au nom de la démocratie, mais qui n'ont pas reconnu les démocraties qui pouvaient pré-exister en disant qu'il s'agissait de démocraties de type occidental soumises au capital. Comment jugez-vous les valeurs de ces démocraties populaires qui dialoguent bien avec l'Occident ?

– *Anne Héry (Handicap International)*

Au sujet des associations de surveillance et du moindre engagement dans les ONG d'appartenance, je trouve que ces dernières devraient être légitimes et que le rôle des associations de surveillance est plutôt de dynamiser les associations d'appartenance

– *Gustave Massiah (CRID)*

Nous assistons à une véritable révolution culturelle dans la manière dont le mouvement associatif se représente lui-même. Les syndicats, par exemple, se considèrent de plus en plus comme des associations. Il y a convergence des mouvements, ce qui est un élément nouveau.

Une autre question me paraît aussi importante : si nous nous vivons comme des acteurs internationaux, comment penser la démocratie mondiale qui n'est pas l'addition des démocraties nationales ?

– *Bérengère Quincy (ministère des Affaires étrangères)*

Je ne mettrais pas les fonctions d'alerte et de proposition en opposition. Je voudrais signaler une synthèse de plus en plus utilisée dans le multilatéralisme, avec la notion de « redevabilité ». C'est le fait de « demander des comptes » et de « rendre des comptes » : il faut tous les jours prouver la qualité et je trouve qu'il s'agit d'une nouvelle forme de vie démocratique multilatérale.

– *Jean-Pierre Dardaui (Frères des Hommes)*

Il existe d'autres limites démocratiques. La première est d'ordre social : les gens modestes participent moins et sont moins pris en compte. Comment dépasser cette frontière pour faire en sorte que la voix de tous soit entendue ? Autre frontière : celle du quant à soi, frontière culturelle, et même spirituelle. En quoi les voix qui s'expriment sont-elles autonomes par rapport à tous les conditionnements et dominations qui enferment ?

– Pierre Rosanvallon

A propos des « démocraties populaires ». On ne peut pas séparer la réflexion sur la démocratie de la réflexion sur ses perversions. Or la pathologie la plus grave de la démocratie est représentée par son retournement en totalitarisme. Qu'est-ce que le totalitarisme ? C'est une pathologie de l'incarnation et de la représentation.

A propos des associations de surveillance et d'appartenance. La finalité de la démocratie, c'est bien de créer de l'appartenance, avec *participation et distribution*. Il s'agit en quelque sorte de faire Etat-providence commun. Une communauté politique, ce n'est pas simplement une communauté qui vit sous une même loi, c'est une communauté de participation immédiate et de redistribution. La démocratie, c'est organiser une communauté dans laquelle le mode de vie et le genre de vie de chacun est compatible avec la dignité des autres. Donc, la finalité est bien la constitution de lien social, l'appartenance.

Nous pouvons tendre à une démocratie mondiale, mais certainement pas de manière électorale. Nous pouvons tendre à une démocratie de la discussion, du droit, de la surveillance.

La ville à l'heure de la mondialisation : vers une nouvelle condition urbaine ?

par Olivier Mongin, directeur de la revue Esprit

(Référence bibliographique : Olivier Mongin, *La Condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Seuil, 2005, 336 p. ; rééd. « Points », 2007)

- Animation : Anousheh Karvar, secrétaire nationale à la CFDT, chargée de l'international
- Discutant : Serge Allou, directeur du GRET

Dans le contexte français, parler de territoire est quelque chose de difficile. Il ne faut jamais oublier que nous avons une culture urbaine extrêmement faible, fragile, puisque le territoire appartient aux ingénieurs, et que notre représentation du territoire est une représentation « rurale », où le rural reste extrêmement fort. La France joue toujours sur ces deux échelles : du *territoire*, en oubliant que ce territoire est de plus en plus hors d'échelle et pas seulement celui des flux TGV ; et celui de la *commune rurale*.

- *De la ville à l'« après-ville »*

On doit tout d'abord faire face à un problème de vocabulaire : la plupart des spécialistes n'emploient plus aujourd'hui le terme de « ville ». Melvin Weber, aux Etats-Unis, parlait déjà en 1970 de « monde post-urbain ». Françoise Choay a pour sa part parlé de l'« après-ville ». Cerdà, le premier théoricien de l'urbanisme, définissait l'urbain de la société industrielle (Barcelone, 1967) par la « mutualisation des risques ». L'urbain, c'est pour lui un type d'espace où les services peuvent être partagés. On est aujourd'hui dans un contexte qui est assez différent. L'architecte designer à la mode Rem Koolhaas nous dit : « Ne nous trompons pas : aujourd'hui on est dans le monde de l'urbain généralisé, c'est-à-dire un monde de la continuité caractérisé par des flux de tous ordres. » On est dans un monde liquide comme dirait Zygmunt Bauman, un monde où les flux sont prioritaires. Koolhaas nous dit que le problème est de prendre acte de cet anarchisme urbain. Donc, on est peut-être dans un monde post-urbain, dans un monde de l'après-ville. Il n'est pas anodin que Cerdà commence par un glossaire et que l'urbaniste David Mangin (*La Ville franchisée*, 2004) commence aussi par un glossaire. De quoi on parle ? On ne parle plus de ville, mais de cet urbain mondialisé qui est difficile à saisir.

La ville traditionnelle, la ville médiévale, celle que valorise Jacques Le Goff, est une ville circonscrite, c'est une ville qui a des limites. Mais ses limites sont des seuils que l'on peut franchir et qui permettent une intégration. Cet espace urbain que l'on a toujours un peu dans la tête est un espace urbain intégrateur. Le discours que l'on a sur la *res publica*, la République, la politique de la Ville, va dans ce sens. Ces limites étaient donc pensées comme des seuils, avec toute une dialectique du centre et de la périphérie qui est en train de disparaître progressivement sous nos yeux.

– *Un processus d'illimitation*

En effet, je pense qu'aujourd'hui on est entré dans un double processus du fait de la mondialisation. Celle-ci n'est pas seulement un phénomène économique ; la question territoriale y est tout à fait centrale puisqu'on voit des reconfigurations spatiales. On assiste à un processus d'*illimitation* car les flux sont des phénomènes illimités. L'anthropologue indien Appadurai nous dit que ce ne sont pas uniquement des flux économiques et financiers, mais aussi des flux de population, de communication, des flux technologiques – pour moi essentiels –, ainsi que les flux d'idées. Face à ce phénomène, on peut valoriser peut-être des valeurs urbaines et penser que cela a du sens partout. La civilisation urbaine a été pensée différemment, de manière comparative, avant la troisième mondialisation [que nous vivons] mais il y a des convergences et des référents communs. On peut citer par exemple Ibn Khaldoun, penseur de l'urbain pour le monde arabo-musulman, Sinan pour la civilisation ottomane... Il y a donc une tradition européenne, une tradition occidentale, mais il y a aussi des traditions urbaines qui participent d'autres cultures. Je pense qu'aujourd'hui, la question n'est pas l'urbain lié à une civilisation donnée, mais que nous avons des problèmes communs auxquels nous pouvons répondre d'ailleurs en relisant Ibn Khaldoun, Sinan ou encore Alberti qui est le principal penseur de ce qu'est la question architecturale et urbaine en Europe.

– *Retour à la limite*

Si l'on observe d'un côté un processus d'illimitation, il faut souligner d'un autre côté un *retour de la limite*. On le voit très bien sur les territoires. Mais c'est une limite de plus en plus séparatrice et non plus intégratrice. On a de nouvelles frontières, visibles ou invisibles, qui ne sont pas des frontières nationales, mais des frontières qui affectent toute une série de territoires.

On est donc dans un monde où l'illimité est toujours possible, ou du moins la croyance en l'illimité. La limite revient sur un mode qui est de plus en plus celui de la protection. Zygmunt Bauman montre très bien que nous vivons dans un monde liquide, qui n'est plus un monde de la souveraineté territoriale, un monde de l'Etat, mais un monde où ça coule et où on peut couler, où on peut échouer, quel que soit notre lieu d'habitat. Donc, on se raccroche à des pôles, on se raccroche à du solide et, la plupart du temps, quand on peut, quand il n'y a plus d'Etat, à des « cités fermées ». La sécurité n'est pas seulement le problème politique de l'Etat car un monde liquide exige un retour de pôles de solidité. Tout cela peut être discuté. Appadurai le fait dans un livre récent, *Géographie de la colère* qui aborde directement la question de l'urbain et de la ville.

– Un problème d'échelle

C'est encore cette thématique de la limite que je vais interroger. D'un côté l'illimitation. Et de l'autre, la limite, tout ce qui relève de l'enclavement, de la résidentialisation. Entre les deux se pose un problème d'échelle puisqu'on est dans un monde illimité (celui des flux) où il y a un « hors d'échelle » qui est le territorial porté par les flux et, face à ce hors d'échelle, une échelle qui est l'échelle locale. Le problème est que cette échelle locale est de plus en plus décalée par rapport au hors d'échelle : on a une échelle locale qui renvoie au corps, à l'espace de contact, et qui a de plus en plus de mal à trouver les médiations qui permettent de se raccrocher à ce que j'appellerais l'« échelle internationale » qui correspond à un hors d'échelle globalisé.

Rappelons quelques chiffres sur l'urbanisation du monde. En 25 ans, elle a été multipliée par deux, elle atteindra 70 % en 2025. La plupart des grandes villes (mégapoles, mégaloïles selon le choix des termes) ne sont plus des villes du Nord. En 2025, sur les 33 mégaloïles annoncées, 27 appartiendront aux pays les moins développés (19 en Asie) et Tokyo sera la seule ville des pays riches à continuer à figurer sur la liste des plus grandes villes, alors qu'en 2006 New York figurait en quatrième position. On a donc progressivement une totale marginalisation du monde européen sur toutes ces questions. En une heure, Manille compte 60 habitants de plus, 47 à Delhi, 21 à Lagos et 12 à Londres... Ce mouvement d'urbanisation, celui de l'urbain généralisé, ne doit cependant pas être pensé uniquement comme une montée des campagnes vers la ville.

Mondialisation et reconfiguration territoriale

La vision économique de la mondialisation est beaucoup trop restrictive. La reconfiguration territoriale est en effet extrêmement importante. Avec trois tendances lourdes qui affectent le rapport des lieux et des flux, le rapport du privé et du public, et la relation à la conflictualité.

– Les flux sont plus forts que les lieux

Les flux font pression sur les lieux de telle manière que les lieux perdent de leur autonomie. Les anthropologues parlent de plus en plus de déterritorialisation. La sociologue Dominique Malaquais, spécialiste de Douala, montre très bien qu'il y a dans des villes africaines (Kinshasa, Lagos, etc.), des mondes où l'on n'habite plus, des mondes de déterritorialisation. Mais la déterritorialisation a plusieurs sens, elle peut être vécue différemment : elle peut correspondre à l'imaginaire du « mondialisé cosmopolite », celui qui habite partout et nulle part. Mais le « déterritorialisé », c'est aussi celui qui vit ou essaie de vivre et de survivre dans des villes dans lesquelles il n'est plus possible d'« habiter » au sens strict du terme, c'est-à-dire d'inscrire son corps et d'inscrire un mouvement dans un espace. Ce problème d'espace est très important et dépasse un peu celui du territoire : comment peut-on habiter un espace ? Dominique Malaquais montre qu'il s'agit de gens en transit permanent. Ce monde hors-flux, « de la marge », fonctionne en quelque sorte avec un imaginaire mondialisé qui est celui du flux, mais à rebours du cosmopolite mondialisé.

Mais on peut prendre les choses autrement. Nous sommes dans un monde de mobilité. Nous nous déplaçons plus que jamais. Les nouvelles technologies n'ont pas pour conséquence qu'on se déplace moins. Au contraire. On se déplace plus que jamais. Nous avons un rapport à l'étalement et à la multiplication des déplacements hors d'un espace urbain territorialisé. Et, à l'intérieur de l'espace urbain territorialisé, on constate une tendance à une densification extrêmement forte. D'où le débat sur les tours (par exemple 400 tours prévues à Shanghai). C'est l'idée qu'on va retrouver l'espace de contact – qui peut être le simple espace commercial – dans des zones densifiées.

– *Privé/public*

Nous nous trouvons dans une logique de privatisation des espaces publics. Le modèle, c'est celui du *shopping center*, c'est l'espace du mall. C'est un espace de la continuité et de la transparence avec trois critères qui exacerbent la continuité et la fluidité : escalators, air conditionné et transparence.

Alberti, dans *L'Art d'édifier* (1452), livre fondamental de la tradition européenne pour réfléchir sur tous ces problèmes, nous dit que « la manière dont tu construis la maison privée, c'est la manière dont tu construis l'espace public, dont tu construis les rues, dont tu construis les places... ». Aujourd'hui on voit qu'il y a là un imaginaire du privé qui est encastré dans le public. Pensons à cette idée que le privé, la maison privée, l'espace privé, c'est déjà du public. Ce n'est cependant pas ce qu'on lira chez Ibn Khaldoun et dans toute la tradition arabo-musulmane puisque, dans ce monde, la privatisation est motrice par rapport au public : c'est l'espace religieux de la mosquée qui tire la privatisation.

– *L'enclavement*

Les logiques « d'entre soi » prennent de plus en plus le dessus sur les logiques de conflictualité qui participent de la démocratie. Pourquoi ? Parce que dans ce monde liquide, « insécure », insécurisant, on a besoin d'espaces de protection. Il y a là le ressort des logiques de territorialisation qui passent par le « cercle », l'espace fermé. Il ne suffit donc pas de dire « lieu » pour avoir un espace qui soit un espace moteur. La question aujourd'hui est : « Ce que tu fais rend-il possible des pratiques urbaines dignes de ce nom ? » Quelles pratiques les constructions de l'architecte et de l'urbaniste rendent-elles possibles ?

– *Un monde à plusieurs vitesses*

Nous avons des flux très puissants. Mais quelle en est la logique ? Quel est le rapport du local aux autres échelles ? Il n'y a pas de lieu vivable qui ne permette une mobilité. Mais la mobilité locale doit pouvoir s'accrocher aux autres échelles de la mobilité dans un monde à plusieurs vitesses. Or, comment articuler des vitesses différentes ? Je m'éloigne un peu d'une réflexion qui voudrait qu'il y ait simplement une manière de contrer la mondialisation « par le haut » (les problèmes de gouvernance). Je pense en effet qu'en repartant « par le bas », il y a peut-être une possibilité de remonter l'échelle des mobilités, des vitesses et des flux. Je pense que c'est là que doit se jouer

une réflexion plus politique dans le cadre des organisations. Il s'agit de refaire de la limite, mais de la limite qui fasse seuil, et non plus de la limite qui sépare.

- La part d'imaginaire

Je voudrais par ailleurs rappeler que ces questions de territoire relèvent aussi de l'imaginaire. Claude Lévi-Strauss l'a dit et redit : la ville, l'expérience urbaine, c'est à la fois du rêvé, du vécu, mais également du territoire et du mental. A l'exemple du quartier dit « Nylon » de Douala qu'évoque Dominique Malaquais. A l'exemple aussi de Kinshasa dont l'ouvrage de Filip de Boeck et Marie-Françoise Plissart *Kinshasa. Récits de la ville invisible* montre la part d'imaginaire urbain. Ou encore de Mazagão, ancienne citadelle portugaise de la côte marocaine (actuelle El Jadida), transportée par ses habitants et refondée au nord du Brésil. Le « dur » de la ville est peut-être moins important que cet imaginaire. On retrouve bien sûr les problèmes identitaires à travers les questions de l'imaginaire. Une expérience urbaine, c'est une manière de mettre en récit son corps avec l'espace, c'est ce qui rend possible une scène, du théâtre et des masques. Alors que l'espace urbain doit rendre possible l'anonymat, nous pensons beaucoup trop la ville comme un village exporté, c'est-à-dire avec l'identitaire, l'ethnique...

Scénarios urbains

Dans les évolutions constatées, on peut relever quelques formes, parmi d'autres.

- La ville globale

C'est Londres, Tokyo, Francfort, Paris... Elles sont coupées de leur environnement propre, mais interconnectées aux autres villes globales de la mondialisation. Elles délimitent un espace autonome et sécurisé et assurent les fonctions majeures destinées à leur mise en réseau au sein de l'économie mondialisée : concentration de services, formation d'élites de haut niveau (campus universitaires et centres de recherche), présence d'institutions bancaires, financières et boursières, sièges de multinationales...

- Le modèle de l'enclave

Ce peut être le ghetto de relégation, la ville en boucle fermée sur elle-même, la cité-Etat... Par exemple le camp de réfugiés, la cité-Etat, les enclaves résidentielles... On observe une tendance lourde, qui est partie d'Amérique latine et qui monte maintenant vers l'Asie, et qui est passée par le modèle des malls et des *shopping centers*. On pourrait poursuivre avec le ghetto et la ville en boucle, de plus en plus fermée sur elle-même.

– *La métropolisation.*

Comment aujourd’hui repenser, non pas des rapports centre-périphérie autour d’une entité urbaine, mais des pôles multimodaux qui, à la différence des villes globales, articulent des priorités au niveau d’un territoire (pôle Université, pôle Emploi, etc.). Pour rappel, en région parisienne, 70 % des flux se font de la périphérie vers la périphérie et non du centre vers la périphérie.

On pourrait évoquer aussi la « losangelisation » et l’étalement de l’espace urbain, le bidonville, la ville européenne (voir à ce sujet les travaux, par exemple, de Patrick Le Galès), et d’autres formes encore.

Terminons avec l’idée utopique de l’urbaniste italien Alberto Magnaghi pour qui il faut essayer de contrer la mondialisation par le bas, où que l’on soit. Non pas pour s’enfermer dans le local, mais pour essayer de penser des ensembles urbains et des ré-agglomérations. Nous avons de plus en plus de problèmes communs qui touchent à l’économique, à la démocratie. L’intérêt paradoxal de la mondialisation est l’on peut discuter à armes égales de problèmes communs à condition que l’on fasse l’effort de bien sérier les problèmes et d’avoir aussi le langage adapté.

Discutant : Serge Allou (GRET)

Je vais simplement tirer quelques fils par rapport à tout ce qui a été dit.

– Qu’est-ce qui caractérise vraiment la ville, qu’est-ce qui fait ville sur un territoire ? On passe allégrement du mot « territoire » au mot « ville » sans comprendre très bien ce qui fait l’épaisseur de la ville par rapport à la question du lieu, du territoire, etc.

– On a beaucoup voyagé, à la fois dans des images de ville, dans des modèles de ville, dans ce qui se dit sur la ville, mais j’ai peu retrouvé les villes du Sud auxquelles je suis confronté (Brésil et Amérique latine, Afrique...). Il est vrai qu’il est difficile de sortir de la généralisation, mais l’une des dimensions de ces villes est ce phénomène de fragmentation, d’archipélisation – des morceaux de villes qui se construisent les uns à côté des autres, les uns en opposition aux autres... Vous avez dit qu’il n’y a plus de sens à centre-périphérie, mais il y a quand même des morceaux de ville « posés » là, phénomènes auxquels je suis confronté dans mon association de solidarité internationale.

– Sur l’affirmation « Les flux sont plus importants que les lieux ». N’y a-t-il pas généralisation abusive d’une image de la ville qui est précisément cette ville globale où les flux sont effectivement très importants, comme l’explique Saskia Sassen ? Car il existe également des lieux très concrets où les gens vivent. C’est l’expérience du plus grand nombre dans les villes du Sud auxquelles nous sommes confrontés. Les espaces mondialisés attachés à des flux internationaux sont d’une certaine façon des petits espaces. Ce sont des espaces limités, restreints, particuliers. Par rapport à l’action, vers quoi devons-nous tendre ? Vers la reconstruction des lieux (et comment) ? ou vers l’inscription dans les flux ?

– Sur l’affirmation « Le critère Nord-Sud n’a plus beaucoup de sens ». Est-il possible d’affiner, d’élaborer davantage ?

– Une des dimensions importantes concernant ces morceaux de villes périphériques sur lesquelles nous travaillons, c’est ce qui se reconstruit en termes de lien social, d’invention politique. Y a-t-il là des alternatives à l’ensemble des modèles présentés, à partir de la reconstruction sociale et politique peut-être encore embryonnaire, mais qu’on essaie d’accompagner aussi dans ces villes du Sud – au-delà de l’appui au renforcement à l’accès aux réseaux et services ? Qu’en est-il de cette dimension de reconstruction du social et du politique dans ces espaces dits « exclus » ? En quoi nous permet-elle de construire des alternatives pour avancer vers une société un peu moins inégalitaire ?

Réponse d’Olivier Mongin

Il faut s’accorder sur certaines questions générales. La mondialisation nous y pousse. De plus, il n’y a de réponses sur le problème du territoire que singulières : on voit bien des problèmes récurrents qui convergent, et en même temps, il n’y aura de réponses que singulières. Il y a des possibilités de ré-agglomérer des pôles à diverses échelles, à plusieurs vitesses. De repenser des zones de cohérence qui vont être des zones de polarité qui vont permettre de « brancher » des espaces donnés autrement que les villes globales. Il faut repenser en termes d’économie d’échelle. Aujourd’hui, le problème est de recréer des seuils, et il y a un manque de réflexion sur ce sujet.

On n’est plus dans un monde où la ville européenne peut être le modèle. Jacques Le Goff dit qu’un espace urbain du type de celui qu’on a connu en Europe jusqu’à la fin de la société industrielle est un espace d’intégration qui exige qu’il y ait des limites, donc un environnement proche. C’est pourquoi c’est un espace qui a des capacités d’intégration. Aujourd’hui, il faut contrer une double évolution : le processus d’*illimitation* et le processus d’*enfermement*. La réponse n’est pas par le lieu au sens strict : ce qui définit le lieu urbain est de permettre d’entrer et de sortir, de permettre la mobilité des individus. La question corporelle est centrale, celle de la scène également, ainsi que toutes les questions politiques directement liées à la démocratie. Il y a un vrai problème de vocabulaire : il ne suffit pas de dire « lieu » pour penser « mobilité ». Les lieux peuvent être fermés. Entrer et sortir, c’est peut-être la condition indispensable à l’existence d’un espace urbain. Le problème n’est pas le non lieu ou le hors d’échelle : il faut pouvoir créer des lieux qui permettent une mobilité et des pratiques urbaines qui invitent à l’action commune..

On doit bien voir que le problème d’aujourd’hui est que nous ne sommes pas tous à armes égales dans les mobilités et les vitesses de mouvement. Mais les problèmes urbains commencent à nous toucher et je pense que cela va aller en s’accroissant.

Echanges avec les participants

– Anousheh Karvar (CFDT)

Serge Allou a parlé d'invention politique. L'espace urbain peut-il permettre des configurations spatiales, des formes d'organisation urbaine, des lieux physiques de discussion qui rendent possible des pratiques participatives ?

– *Olivier Mongin (revue Esprit)*

On peut penser l'espace urbain sans inscription territoriale (c'était le cas des Grecs et de l'espace public citoyen à l'origine), mais cette inscription est la condition du politique dans un territoire auquel on peut s'identifier. En Europe, on est dans un contexte où, heureusement, il y a encore une réflexion sur la politique urbaine, au contraire des grandes villes africaines.

– *Henri Rouillé d'Orfeuil (Coordination SUD)*

Peut-on avoir une ré-agglomération ou une politique urbaine lorsqu'il n'y a pas de maîtrise des flux, notamment démographiques ? Si on continue à mettre en compétition toutes les agricultures du monde, on peut avoir 2,5 milliards de paysans qui iront vers les villes. Qu'est-ce qu'une question globale : une question qui ne s'adresse qu'aux acteurs globaux, ou bien une question qui s'adresse à tous les citoyens du monde ? Qu'est-ce qui est global dans la ville globale ? Cela représente quelle proportion de la population ?

– *Gus Massiah (CRID)*

En France, dans notre milieu d'associations de solidarité internationale, nous sommes dans le « passage » d'un certain ruralisme à une acceptation de la ville. Et cela ne se fait pas facilement, évidemment. J'ai beaucoup apprécié le rappel que la ville n'est pas le lieu du péché et que l'air de la ville rend libre. D'autre part, la ville n'est pas une addition de villages. Il existe un saut qualitatif, et il faut l'accepter ; une pensée de la ville est en train de se construire avec une certaine diversité. Du point de vue de nos associations, nous avons des difficultés à caractériser et à prendre en compte les mouvements sociaux urbains. Ces mouvements sur le logement, sur le foncier, etc. ne se situent pas bien dans les grands mouvements. Mais il existe des avancées, comme au Brésil avec le mouvement pour la réforme urbaine conçu en parallèle avec le mouvement de la réforme agraire.

Nos associations sont d'accord pour agir *dans* la ville, mais il est difficile de faire le saut et d'agir effectivement *sur* la ville, sur la « production » de la ville. Finalement, comment répond-t-on par rapport à ces flux ? On ne peut pas les cantonner. Les politiques urbaines doivent évoluer. Il ne peut y avoir de politique urbaine ville par ville. La politique urbaine, c'est une politique de l'armature urbaine, elle doit s'analyser par rapport à elle et donc à l'échelle mondiale, ou du moins des grandes régions. Nous devons prendre en compte le fait que l'infrastructure d'accueil est un programme prioritaire à l'échelle mondiale, un programme qui ne peut être financé que par la redistribution, un financement à l'échelle mondiale.

– *Olivier Mongin*

On accepte ou non que les flux sont moteurs, et que les flux sont visibles. Les risques de dissociation sont lourds. Des centres-villes toujours plus touristiques, des périphéries avec villes nouvelles, des zones basées sur l'économie illégale, des quartiers fermés et insécurisés. Concernant la ville globale, dont je ne fais aucunement l'éloge, j'essaie de montrer qu'il y a une dynamique urbaine nouvelle en cours de constitution à une échelle donnée, un « hors d'échelle ». Le territoire mondialisé de la ville globale ne se préoccupe pas de son environnement proche. Il y a une dynamique des acteurs globaux qui va dans ce sens. Il existe des économies d'échelles, on ne peut plus se préoccuper seulement des échelles locales ou des échelles déterritorialisées, il faut trouver une articulation entre les deux. Comme le dit Magnaghi, il faut « freiner les flux par le bas », c'est-à-dire ramener les acteurs globaux à leur responsabilité, à leur environnement, considérer les économies d'échelles et voir celles qui ont disparu : les échelles médiatrices, à commencer par celle que représentait l'Etat.

– *Susana Penalva (Centre de sociologie urbaine, CNRS)*

Dans la ville, pour comprendre ce qu'il se passe en termes de dynamiques et de logiques, il y a la dimension territoriale et la dimension imaginaire, mentale. Les espaces mondialisés sont certes petits, mais entraînent des logiques dynamiques, comme à Buenos Aires.

– *Olivier Mongin*

Buenos Aires est la première ville où des sociologues ont travaillé sur le problème du démarquage social.

– *Intervenant*

J'étais d'accord avec ta notion de zones de relégation et avec l'absence de flux qui caractériserait ces zones. Je suis en train de reconsidérer cette affirmation parce que ces zones de relégation peuvent avoir des liens et connaître des flux avec d'autres zones, en dehors de la ville, avec ailleurs : par exemple un pays d'origine pour des immigrés.

– *Olivier Mongin*

Il y a un basculement migratoire, mais les flux migratoires sont moins importants que lors de la deuxième mondialisation industrielle, mais ils sont très importants en Europe. Il y a aussi ceux qui n'arrêtent pas de se déterritorialiser, le transit permanent de ceux qui ne peuvent habiter nulle part (cosmopolites ou itinérants). Ce problème des flux est prioritaire et doit être étudié dans la construction d'espaces qui permettent de les apaiser sans les déconnecter totalement.

La mondialisation et ses ennemis.

Peut-on réguler la mondialisation économique et financière ?

par Daniel Cohen, professeur à l'École normale supérieure (ENS) Paris

(Référence bibliographique : Daniel Cohen, *La Mondialisation et ses ennemis*, Grasset, 2004, 264 pages)

- Animation : Laurent Levard, délégué général de la Fédération Artisans du Monde
- Discutant : Gustave Massiah, président du CRID

Derrière ce thème de la mondialisation, on désigne souvent deux transformations liées, mais à analyser séparément.

La première est une transformation interne du capitalisme contemporain qui n'a tout simplement rien à voir avec la mondialisation. Elle la précède dans le temps et on en voit émerger les formes bien avant que la mondialisation ne prenne les formes que l'on va caractériser. Cette transformation du capitalisme contemporain, c'est tout simplement la remise en cause de ce qui s'est appelé l'organisation scientifique du travail, le taylorisme, une forme de société industrielle qui pouvait exister jusque vers la fin des années 1960. Cette organisation du travail, cette « société industrielle », comme on l'a appelée après Raymond Aron, avait beaucoup de propriétés dont on voit aujourd'hui la signification à l'heure où elles sont absentes. C'était une société très dure, qui supposait que les ouvriers fassent des tâches répétitives toute leur vie et qui avait d'ailleurs été dénoncée à cette époque pour cette raison même, mais c'était une société qui, à sa manière paradoxale, produisait de l'intégration. Une société industrielle dans laquelle les ouvriers sans qualification – les OS (ouvriers spécialisés) – pouvaient trouver une place dans le processus de production. L'intelligence sociale des ingénieurs, des chefs d'entreprises, etc. était à cette époque précisément de chercher à rendre productif ce segment qui l'était le moins. C'est à ce titre que la société industrielle a pu connaître des taux de croissance très rapides sans s'exposer à une montée des inégalités, en accrochant tous les segments de la société au grand train de la croissance (celle des Trente Glorieuses).

Les transformations internes du capitalisme

La transformation majeure du capitalisme contemporain commence sans doute vers la fin des années 1960 et les années 1970 et vient à maturité dans les années 1980. A l'époque, on parle aussi de révolution financière. Cette transformation du capitalisme vise précisément à dissocier

tous ces segments de la société qui étaient liés entre eux auparavant par l'organisation du travail, par le type d'organisation industrielle qu'on avait conçu à l'époque. L'on voit progressivement le destin des OS se dissocier des autres étages de la société et tout un processus de fragmentation se met à l'œuvre à partir des années 1960. Pour les chefs d'entreprise à l'époque, le mot d'ordre, c'est d'externaliser les tâches qui ne sont pas indispensables au bon fonctionnement des entreprises, de les confier à des sous-traitants, de mettre ces sous-traitants en concurrence entre eux. Dans le langage des économistes, le lien qui pouvait exister entre les marchés et les firmes, les marchés et les hiérarchies est remis en question, est cassé de manière à ce que les marchés jouent un rôle plus important que par le passé. Un exemple : dans les années 1950, Renault fabriquait 80 % de la valeur de la voiture vendue au consommateur. Aujourd'hui, c'est exactement l'inverse : Renault externalise 80 % de la valeur de la voiture et n'en fabrique que 20 %, en se concentrant sur les tâches « essentielles ». Les personnels d'entretien, les cantines, les personnels d'accueil ne font plus partie des Usines Renault, mais cela va bien entendu beaucoup plus loin : les équipementiers qui fabriquent le gros de la voiture n'en font plus partie non plus, ni leurs personnels. Ce qui pouvait créer une forme d'unité de la société, une alliance presque tacite, implicite, entre tous ces étages qui étaient mis ensemble dans une espèce de modèle durkheimien de solidarité organique entre tous ses membres est progressivement cassé en morceaux. Cela fait que le capitalisme contemporain est aujourd'hui beaucoup plus délié, beaucoup moins intégrateur que par le passé. Et on est passé d'un monde où, pour simplifier, c'était aux entreprises de vous rendre productif, à un autre où la charge de la preuve est inversée : c'est à vous, travailleurs, employés, etc. de démontrer que vous êtes productifs et de vous insérer en quelque sorte par votre propre force et non plus par la force presque mécanique de l'organisation du travail qui pouvait exister auparavant. Tout cela change radicalement le paysage et pose une nouvelle question sociale puisque, par le passé, la question sociale était en quelque sorte réglée par le mode de production lui-même. On vit aujourd'hui sous un registre nouveau où l'intégration sociale ne se fait plus par l'économie qui n'entraîne plus dans sa roue la question sociale comme cela se faisait dans les années 1950 et 1960.

La très longue parenthèse qui précède est très importante pour ne pas accuser la « mondialisation » de maux qui ne seraient pas de son fait et sont en réalité antécédents.

Qu'est-ce que la mondialisation ?

Il y a évidemment un lien entre cette transformation du capitalisme contemporain et la mondialisation. La mondialisation comme phénomène historique est ce moment où d'immenses blocs de population, comme la Chine ou l'Inde, ont décidé de revenir à la table du capitalisme mondial et d'essayer d'y jouer leur partie. Au premier ordre d'approximation, le fait majeur de la mondialisation, c'est celui là. Il y a encore trente ans, en 1975, ces pays appliquaient un modèle de production ou de planification qui était complètement en dehors du système mondial, en dehors du capitalisme mondial. Le changement, extrêmement rapide a eu lieu entre la mort de Mao (1976) et la chute du Mur de Berlin (1989). C'est cela, le fait majeur de la mondialisation. Dans les années 1950, cette intégration de la Chine à laquelle on assiste ne se serait pas produite. Dans le cadre du capitalisme qui existait dans les années 1950 et 1960, la concurrence que l'intégration de la Chine

aurait pu faire planer sur des secteurs entiers, l'automobile ou l'aéronautique aurait été beaucoup trop lourde de conséquences pour que cette intégration se fasse. Les autres économies industrielles ont eu déjà beaucoup de mal à faire une place au Japon – à l'époque, le nouvel acteur du capitalisme international. Si aujourd'hui l'insertion de la Chine et de l'Inde à laquelle nous assistons est possible, c'est en grande partie parce que, au préalable, le capitalisme s'est transformé. Et, en ce sens là, on peut dire que la mondialisation est un produit des transformations du capitalisme contemporain. Mais en ce sens là seulement, car si l'on considère ces deux exemples de la Chine et de l'Inde, il est bien clair que le changement de politique économique, de politique commerciale, de régime économique presque (au sens où les économistes parlent de régime de croissance) n'a rien à voir avec nos propres transformations. Ce n'est en effet évidemment pas sur un coup de fil de Wall Street que Deng Xiaoping décide de rejoindre le capitalisme mondial ; c'est tout simplement sous l'effet de transformations internes que la Chine ou l'Inde changent de régime et que l'Asie assure aujourd'hui plus la moitié de l'*accroissement* du commerce international.

L'expérience de la mondialisation du XIX^e siècle

Pourquoi, il y a à peine trente ans, l'Inde, la Chine et d'autres pays (l'ex-URSS, des pans entiers du continent latino-américain...) continuaient-ils à ne pas s'inscrire dans le commerce mondial et qu'est-ce qui les a convaincus qu'il fallait changer d'attitude par rapport au capitalisme mondial ? Il n'y a pas une réponse simple. Une des raisons en est que ces pays, notamment l'Inde et la Chine, avaient déjà fait l'expérience d'une mondialisation au cours du XIX^e siècle. Ce sont des pays qui, en fait, lorsqu'ils choisissent de se soustraire au commerce mondial, au cours du XX^e siècle, le font en connaissance de cause des effets du commerce mondial sur leur régime de croissance.

Au XIX^e siècle, on a déjà eu un capitalisme très proche de celui qu'on connaît aujourd'hui, un capitalisme mû par une réduction des coûts de communication et une baisse des tarifs douaniers et surtout mû par une puissance dominante, la Grande-Bretagne à l'époque, qui est une puissance libre-échangiste qui cherche partout à abaisser les barrières tarifaires et à intégrer autant que possible dans la roue de son système industriel, le plus grand nombre de pays possible. L'Inde est typiquement au cœur d'une stratégie de libre échange à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle (ce n'est pas exactement la même situation dans la première moitié, où la Grande-Bretagne se méfie de la concurrence indienne dans le commerce des textiles). Dans la seconde moitié du siècle, il n'y a plus de barrières tarifaires. *A priori*, l'Inde du XIX^e siècle est un bon laboratoire pour mesurer ce que signifie l'intégration d'un pays pauvre à un pays riche. Cinquante ans plus tard, les Indiens ont en moyenne à peu près le même niveau de revenu par habitant qu'ils avaient au milieu du XIX^e siècle, alors même que la puissance dominante, la Grande-Bretagne, connaît une croissance très forte qui fait qu'entre le début et la fin du siècle, elle voit son revenu moyen par habitant multiplié par cinq. Alors que les conditions de départ correspondaient à un ratio de revenu par habitant de deux pour un en faveur de l'Angleterre, à la veille de la Première Guerre mondiale l'Inde était devenue dix fois plus pauvre que la Grande-Bretagne. On peut raconter exactement la même histoire pour la Chine. Pour la Russie, c'est un peu plus complexe. La leçon que vont en tirer ces pays est qu'un libre échange intégral ne leur permet pas de s'enrichir et certainement pas de rattraper les pays les plus riches. Il y a certainement d'autres causes, dont la crise des années

1930. Quoi qu'il en soit, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces pays vont choisir une voie protectionniste, tous vont opter pour un modèle de croissance autocentré à l'abri du commerce mondial.

Le contre-exemple du Japon

La tragédie du xx^e siècle pour ces pays, alors que le xix^e siècle n'avait pas permis un rattrapage des pays pauvres vis-à-vis des pays riches, c'est que la stratégie du protectionnisme ne va pas davantage permettre de le faire. Les écarts de revenu vont continuer de s'accroître entre les plus pauvres et les plus riches tout au long du xx^e siècle. Vers le milieu des années 1970, au moment où l'URSS entre en crise (le modèle sur lequel elle avait construit sa propre stratégie de croissance s'essouffle), on assiste progressivement à une révision des doctrines que ces pays avaient forgées pour tenter de rattraper les pays les plus riches. Dans les années 1970-1980 émerge un contre-exemple à cette règle qui voudrait que les pays pauvres restent pauvres et les pays riches restent riches. Ce contre-exemple, c'est le Japon. C'est le seul exemple d'un pays initialement pauvre au début du xx^e siècle et qui va devenir, à la fin de ce siècle, l'un des plus riches. Or, la stratégie du Japon, qui va être copiée par les autres pays émergents, n'est ni protectionniste ni d'ouverture. C'est une stratégie médiane qui va s'appuyer sur les exportations pour croître (jouant le commerce international comme levier de croissance) et qui, avec un taux de change très faible et des barrières tarifaires diverses, va protéger son marché intérieur. La leçon du Japon, c'est que la croissance par les exportations, « ça marche » (au moins jusqu'à un certain point), mais cela ne devient un levier de croissance qu'à la condition expresse que le pays se dote aussi des moyens d'une accumulation propre en ressources. La leçon du Japon, c'est qu'on ne peut y parvenir qu'à condition de se donner soi-même les moyens de le faire : scolariser et qualifier sa population, se doter d'infrastructures sociales et épargner pour pouvoir construire des immeubles, des machines et constituer sa propre accumulation primitive. Car, au regard de la réussite japonaise, l'échec de l'Inde au xix^e siècle devient très simple à expliquer : pourquoi ne parvient-elle pas à rattraper, à profiter des degrés de liberté qui lui sont donnés par l'Angleterre pour faire ce que fait aujourd'hui le Japon avec le commerce mondial ? C'est parce que si un pays ne peut ou ne veut se préoccuper de scolariser sa population, de réaliser des routes, des ports, etc., le commerce mondial ne va pas le faire à sa place. On ne peut pas compter sur le libre jeu du marché pour fabriquer, à la place du pays, les conditions qui lui permettent d'en tirer le meilleur parti. Le capitalisme ne produit pas tout seul ses propres conditions d'existence (la scolarisation de masse par exemple).

Aujourd'hui, si on veut donner une définition *a minima* de la mondialisation, on pourrait dire que c'est principalement, pour l'Asie, la tentative de reproduire au xxi^e siècle ce qu'a été la réussite japonaise du xx^e siècle.

Les inégalités et la question sociale

En Chine, ce n'est pas exactement la même chose qu'au Japon, mais les recettes sont les mêmes : taux d'épargne très élevé, scolarisation et stratégie de croissance toute entière tirée par les exportations. Une parenthèse dans cette comparaison cependant : la Chine fabrique en interne une

augmentation monumentale des inégalités internes (les inégalités y ont été multipliées par quatre), notamment entre la zone côtière (au cœur de la croissance économique) et l'arrière pays (qui fournit les bataillons de cette croissance, avec un exode rural plus ou moins maîtrisé par les autorités). C'est ici que la première question fondamentale se pose : ce n'est pas *entre* les pays, mais principalement *au sein* des pays principaux acteurs que se joue la question des inégalités et le schisme entre ceux qui profitent de la croissance économique et ceux qui n'en profitent pas.

On a habituellement en tête le schéma selon lequel la Chine fait l'expérience, à vitesse accélérée, d'un exode rural qui produit son lot de désaffiliation, solitude, misère, mais que cela finira par passer avec le temps, les gens vivant dans l'arrière pays devant finir par s'intégrer. Or, il n'est pas du tout sûr que cela se passe ainsi. Il est même dès maintenant possible de faire l'hypothèse inverse et de dire que les travailleurs migrants qui quittent leurs campagnes pour aller dans les villes n'y seront jamais intégrés. Il est tout à fait possible que le « mode de développement » chinois fonctionne en réalité comme la question de « nos » sans-papiers pensée scientifiquement de l'intérieur. Les gens quittent la campagne pour aller en ville, deviennent des sans papiers sans droits qui n'ont pas vocation à être « titularisés », mais qui en fait, de guerre lasse, reviennent un jour chez eux après avoir accumulé un patrimoine. En organisant, d'une certaine manière scientifiquement, une « clandestinité de l'intérieur », les Chinois sont peut-être en train de construire un modèle qui pourra durer plus longtemps qu'on n'aurait envie de le penser par extrapolation en se disant qu'il y aura forcément un moment en Chine où les droits sociaux finiront par s'imposer, où une démocratie sociale finira par devenir la règle. Cela n'est pas sûr. Il est possible qu'on soit dans cette précarité de l'intérieur permanente et que la Chine reste longtemps en dehors des canons de la démocratie sociale.

La comparaison avec l'Inde est intéressante. C'est une société très inégalitaire, mais les axes des inégalités en son sein ne correspondent pas aux mêmes termes. Les inégalités ne se creusent pas de manière significative entre les villes et les campagnes. Les inégalités se retrouvent *et* dans les villes *et* dans les campagnes. Le taux d'alphabétisation en Inde est moitié moindre que celui de la Chine. L'Inde est confrontée aux problèmes d'une société inégalitaire, de caste. La croissance chinoise fait penser à un modèle industriel, tandis que l'Inde est en partie, en partie seulement, déjà une société post-industrielle, dans laquelle les services jouent un rôle très important. L'Inde, pourtant « la plus grande démocratie du monde » comme on le répète, rencontre des problèmes particuliers comme la scolarisation et la résorption des inégalités.

Les effets de la mondialisation

Reprenons une vue d'ensemble.

Que produit la mondialisation pour ces pays considérés comme des agrégats [sans tenir compte de leur hétérogénéité interne] ?

– *Pour la Chine et l'Inde*

La croissance y est importante (environ 10 % chaque année, alors que la croissance mondiale est de l'ordre de 5 %). La croissance mondiale est sans doute une bonne chose pour les pays pauvres, mais à condition qu'elle soit compatible avec le cadre écologique global. Il importe aussi que cette croissance ne crée pas un déséquilibre dans l'accès aux matières premières. La question historique pour les pays industrialisés aujourd'hui, c'est de savoir si cette croissance forte finira par être compatible avec la gestion des ressources rares. Qui va internaliser la gestion de ces ressources rares ? Penser que le marché va le faire serait tout à fait naïf. Il faut réfléchir à tout ce qui tourne autour de la gestion écologique mondiale, du protocole de Kyoto, du besoin d'une agence qui soit susceptible de produire des normes. Ce qui est en jeu, c'est de rendre les règles commerciales de l'OMC compatibles avec d'autres normes, écologiques. Mais aussi de lier le commerce international et les normes sociales, par exemple celles du BIT (Bureau international du travail).

– *Pour les vieux pays industriels*

Pour les pays industriels, indépendamment des effets énergétiques, écologiques, etc., la mondialisation est-elle aujourd'hui la menace que l'on dit ? Il faut là encore se garder de jugements globaux. Si on devait se demander si, pour les pays industrialisés, l'Inde et la Chine qui produisent à bon marché sont une bonne chose, on pourrait sans doute, globalement, répondre « oui ». C'est un facteur de croissance et, quand on compare deux pays, les plus ouverts croissent en général plus vite que les autres. Donc, au premier ordre d'approximation, au niveau agrégé du raisonnement, il n'y a pas de données statistiques qui montreraient que c'est une mauvaise chose. C'est plutôt un facteur de croissance. Mais la question posée n'est évidemment pas celle là. Elle est de savoir dans quelle mesure la mondialisation est un facteur qui s'ajoute aux facteurs de désintégration sociale évoqués en introduction. Augmente-t-elle les inégalités existantes ? A quel type d'inégalités participe-t-elle ?

Longtemps, on a pensé que la mondialisation était associée aux inégalités entre les cols bleus [ouvriers] et les cols blancs, c'est-à-dire entre ceux qui sont sur le marché du travail en concurrence indirecte avec les Chinois et les Indiens et ceux censés en profiter : les ingénieurs et ceux qui travaillent dans des bureaux d'étude et qui trouvent dans la mondialisation un « terrain de jeu » qui accroît la demande sociale qui leur est adressée et qui permet de revaloriser leurs salaires par rapport aux autres. Aujourd'hui, ce n'est plus la manière dont on pose la question, ne serait-ce que parce que la destruction d'emplois industriels est en réalité, dans la structure des emplois, à peu près compensée par des demandes dans les services qui ne sont pas nécessairement de plus grande qualification que ceux qui sont détruits dans le secteur industriel. La société de services crée beaucoup d'emplois non qualifiés (*fast food*, par exemple). Donc, il y a bien entendu là une nouvelle question sociale, mais ce n'est pas la mondialisation qui la produit.

La question des territoires

Là où la mondialisation pose une question spécifique, c'est par rapport à la question des territoires. Si on considère l'exemple de la France, les territoires sont affectés d'une manière très inégale par la désindustrialisation en général et la mondialisation en particulier qui n'est, pour ces territoires,

qu'une variante de cette désindustrialisation dont elle est un des accélérateurs. Or, les territoires sont très inégalement dotés pour faire face à ce choc. Dans une région comme la Franche-Comté, le taux d'emploi industriel est de l'ordre de 30 %, tandis qu'il est beaucoup plus faible en Ile-de-France. Pour une région comme l'Ile-de-France, un emploi perdu quelque part est un emploi gagné ailleurs. Il a certes une transition, et il faut accompagner les personnes, mais le théorème macro-économique qu'on enseigne et selon lequel, au bout du compte, il y a plus d'emplois gagnés que d'emplois perdus, ils sont de meilleure qualification et on y gagne finalement en terme de pouvoir d'achat est vrai au niveau agrégé. Il est sans doute vrai pour une région comme l'Ile-de-France, mais il est certainement faux pour le Nord-Pas-de-Calais ou la Franche-Comté où un emploi détruit est peut-être la contrepartie d'un emploi qui sera créé, mais ailleurs.

En réalité, la mondialisation pose pour les pays pauvres la question du territoire, mais elle la pose d'une certaine manière dans les mêmes termes pour nous. Et c'est bien cela qui est en jeu aujourd'hui : être capable à la fois d'avoir un discours mondialisé sur la mondialisation (qui porte la question des normes écologiques, sociales...) et qui pose en interne ces différentes questions.

Discutant : Gustave Massiah (CRID)

Comment, pour le mouvement associatif de solidarité internationale, pour les ONG, cette question de la mondialisation se pose-t-elle ? On peut décliner sept questions à partir de notre situation de mouvement associatif de solidarité internationale et de l'expression dégagée à travers les forums sociaux mondiaux.

- 1. Nos critiques de la mondialisation

Dans tout système, nous dit Immanuel Wallerstein, il y a un mouvement « anti-systémique » qui fait partie du système. Je nous définirais comme un mouvement anti-systémique qui n'est pas extérieur au système. De ce point de vue, nous avons avancé au cours de ces quatre ou cinq dernières années un certain nombre de propositions qui nous permettent d'analyser la situation actuelle de la mondialisation. Sur quoi portent nos critiques ? La première, c'est la nature de la croissance. Il y a forte croissance, mais elle produit des inégalités et celles-ci sont liées à des discriminations. La deuxième grande critique que nous posons est celle du paradigme écologique qui entre en contradiction avec la logique du système productif. La troisième critique est le fait que « le Nord/Sud », s'il n'est plus le descripteur qu'il était, reste quand même quelque chose d'important à prendre en compte parce qu'il correspond à des réalités existantes, notamment en ce qui concerne les questions de domination et les questions de guerre et du lien avec les matières premières. Enfin, il y a la question de l'insécurité engendrée par la situation actuelle : insécurité sociale, insécurité écologique, insécurité civique, avec pour seule réponse l'idéologie sécuritaire qui se traduit par un déni de liberté et de démocratie.

Cette analyse peut-elle perdurer, quelle sont ses conditions de validité ?

- 2. Dans quelle phase de la mondialisation sommes-nous ?

La mondialisation n'est pas un phénomène très ancien (il n'a que quatre siècles), mais elle a connu des phases. Dans quelle phase sommes-nous ? Nous avons connu une phase fordiste (les Trente Glorieuses), une autre phase qui commence en 1980 et que nous appelons « néolibérale ». Sommes-nous à la fin de la phase néolibérale ? Qu'est-ce qui peut nous éclairer ? Il est intéressant de réfléchir en repartant des cycles (cf. Braudel, Kondratiev).

– 3. *Pourquoi cela nous intéresse-t-il ?*

Parce que nous essayons de penser le développement. Or, dans la première phase, nous avons un modèle de référence inspiré du mouvement des pays non-alignés. Ce modèle a été battu en rase campagne par les programmes d'ajustement structurel. C'est la pensée de l'ajustement structurel qui s'est imposée dans la pensée du développement. Ce que nous avons tiré de notre première critique, les quatre côtés de nos références : le social, l'écologie, la démocratie et le refus de la guerre – et le lien entre ces quatre dimensions – reste-t-il valable sur une longue période ? Notre analyse est-elle toujours d'actualité ? Pour les mouvements sociaux, des acquis sont issus des forums sociaux qui reposent la question de la régulation du marché mondial financier par le biais de l'accès aux droits. Avons-nous une orientation stratégique à proposer en tant que mouvement des ONG ?

– 4. *Comment fonder la question de l'égalité et de la solidarité ?*

Une grande partie du débat porte sur l'évolution de la pensée scientifique et de la pensée philosophique. Comment fonder sur la pensée scientifique et philosophique la question de la solidarité et de l'égalité ? Or, comme le montre le livre de Daniel Cohen concernant les conditions internes à chaque pays, le caractère de l'égalité pour la capacité de développement économique est important. L'autre élément, pour nous aussi très important, est celui de la solidarité.

– 5. *Une prospective sociologique est nécessaire à toute prospective de long terme*

Pour Immanuel Wallerstein, pour le très long terme, il faut plutôt faire de la prospective sociologique que de la prospective économique. Quelles sont les grandes représentations et les grandes classes sociales de l'avenir ? Peut-on par exemple parler d'une couche dominante mondiale ? Existe-t-il une couche sociale jouant un rôle dominant au niveau mondial aujourd'hui ? Quel est son rôle, sa culture ? Y a-t-il, par exemple, une « bourgeoisification » des classes sociales ? Comment se pose la question de la rente et du privilège au niveau sociologique ? De ce point de vue, j'ai l'impression que l'on assiste à un affleurement des représentations anciennes. On retrouve les représentations par sexe ou par âge, les représentations nomades/sédentaires, les représentations des religions, des nations. Comment la représentation des classes sociales et les autres représentations, notamment des religions, cohabitent-elles aujourd'hui ?

– 6. *La question géopolitique*

Nous sommes dans une période de crise de l'hégémonie états-unienne qui renforce la contradiction, au niveau des grandes régions, entre celles qui sont vecteurs de la mondialisation et celles qui représentent des contre-tendances. Par rapport à la crise de l'hégémonie états-unienne, les grandes régions réagissent de manière différente : l'Asie par la concurrence commerciale, le Moyen-Orient par la guerre, l'Amérique latine par une forme de nouvelle émergence civique, l'Afrique un peu comme le Moyen-Orient. L'Europe, quant à elle, est toujours dans l'alliance avec les Etats-Unis. Il y a donc une nécessaire analyse géopolitique à faire, dans toutes les régions, sur la concurrence entre les puissances régionales. Nous sommes en effet parfois « embarqués » dans un rapport où le militaire devient tout à fait déterminant par rapport à la question du développement. Pour nous, ONG, il est très important de voir l'avenir du monde en termes de crises et non pas de considérer les crises comme des parenthèses.

– 7. Le rapport à la société civile

Que recherchons-nous en tant que mouvement associatif ? Il existe une nouvelle représentation des grands acteurs : entreprises et pouvoir économique, administrations, mouvement associatif, collectivités locales. Pour nous, associations de solidarité internationale, je pense que l'alliance stratégique est celle avec les collectivités locales. Et ne pas oublier que les ONG sont des acteurs de la mondialisation, mais sont elles aussi transformées par la mondialisation. En tant que mouvement, nous sommes profondément traversés par les contradictions sur les formes de professionnalisation, d'institutionnalisation et de multinationalisation qui marquent de plus en plus ce milieu.

Réponse de Daniel Cohen

Sur la question géopolitique, on peut faire un parallèle entre le monde d'aujourd'hui et l'Europe du XIX^e siècle.

– Pour une « mondialisation mondialisante »

Les Etats-Unis ne vont pas garder durablement leur situation de seule puissance hégémonique dans les domaines économique, financier, scientifique et technologique. Le monde va vers une multipolarisation, avec de grandes puissances régionales et leurs périphéries qui graviteront autour d'elles. C'est une très mauvaise nouvelle pour le monde, et c'est ce qu'il faut éviter. Ce serait en effet un monde intrinsèquement instable avec différents pôles en rivalité entre eux, comme le fut l'Europe du XIX^e siècle, et cela multiplierait les rapports entre les centres et les périphéries, avec leurs conséquences inacceptables en termes de dépendances et sous-dépendances. Ce serait un monde en recherche permanente de coalitions. C'est la question centrale. Le défi, dans ce contexte, est de créer une « mondialisation mondialisante », un monde multilatéral qui soit capable de se doter d'institutions suffisamment fortes pour imposer des règles de droit et des normes contraignantes en matière sociale, écologique, etc. Formuler cela ainsi est peut être compliqué pour vous : il est difficile de vouloir soutenir la création d'un monde multilatéral dans lequel les

institutions multilatérales existantes (FMI, Banque mondiale, etc.) ont montré leurs limites. La situation est complexe car il faut garder la capacité de critiquer ces institutions multilatérales tout en coopérant avec elles.

– *Le commerce et la guerre*

Le commerce est-il facteur de pacification internationale ? Le commerce multilatéral, le commerce en général, n'apparaît pas comme un facteur de pacification. Une nation plus ouverte commercialement n'est pas une société pacifique. Mais le commerce bilatéral entre deux pays est un facteur de pacification entre ces deux pays. On ne peut donc pas seulement compter sur le développement du commerce comme facteur de régulation en soi. Par exemple, passer un accord commercial avec l'Inde aggrave les relations Inde-Pakistan, passer un accord avec la Chine aggrave les rapports entre la Chine et le Japon... Le commerce bilatéral rassure le pays concerné et le rend moins dépendant des autres, mais peut aussi le rendre plus agressif dans son conflit avec d'autres nations. La pacification des relations internationales ne se fera certainement pas par le seul commerce international.

– *Qu'en est-il pour la « mondialisation culturelle » ?*

Lorsqu'on regarde la situation des biens culturels (livres, télévision, cinéma, etc.) dans un pays comme la France, on peut constater que les producteurs nationaux ne sont absolument pas menacés par la mondialisation. Dans le livre, les parts de marché sont à 70 % détenus par des producteurs nationaux ; 70 % à la télévision pour le *prime time*, etc. (exception faite pour le cinéma où le rapport est de 50/50). En moyenne, lorsqu'on observe les degrés d'importation culturelle, 70 % des produits sont nationaux, 30 % étrangers. Là où une question importante se pose, c'est qu'à 95 %, les importations françaises de biens culturels viennent des Etats-Unis et de Grande-Bretagne (télévision, musique, livres...). Cette « mondialisation culturelle » est donc en réalité une mondialisation qui n'en est pas une, elle n'est absolument pas productrice de diversité. C'est un phénomène étonnant pour un économiste. Créer un monde mondialisé ne se fabriquera pas tout seul.

La mondialisation ne produit certainement pas spontanément un monde lisse et sans frontières où tous les territoires pourraient jouer leur partie, où les échanges seraient totalement fluides. Elle n'est pas un facteur de pacification et, dans le domaine culturel, pas même de diversité. Cela justifie une réflexion sur les institutions qui seraient nécessaires pour faire que ce soit un facteur de pacification, de réduction des inégalités et d'intensification des échanges culturels.

Echanges avec les participants

– *Bruno Quemada (Solidarité laïque)*

Une interrogation supplémentaire à la première des sept questions posées par Gus Massiah. Comment allons-nous ensuite, et de quelle façon, rediffuser cela à l'extérieur de nos propres

structures, de nos propres milieux, à l'opinion publique ? Et, sur ces questions de mondialisation, si on croise à la fois les aspects de domination, les aspects culturels, la manière dont la pensée se fait, je ne suis pas tout à fait sûr que l'on soit dans une phase tellement victorieuse. Si on prend la façon dont l'image a évolué dans le temps : quand Emile Zola, dans *Germinal*, fait parler l'employeur qui justifie la baisse du salaire par la pression du marché, il y a une volonté de caricature et de dérision de la situation. Quand, aujourd'hui, une entreprise dit la même chose, le « système » répond : « Bien sûr ! ».

– *Henri Rouillé d'Orfeuil (Coordination SUD)*

Je voudrais revenir sur cette bombe à retardement que représente la clandestinité intérieure en Chine avec cette arrivée massive de travailleurs « prêts à tout ». Cette situation interdit la création d'un marché du travail, comme c'est le cas pour d'autres régions du monde. Cela tue le travail décent et cela va durer. En termes de prospective, on peut penser que cela devrait marquer l'histoire.

– *Julien Adda (Conférence permanente des coordinations associatives)*

Je n'ai pas entendu de problématique liée à la prise en considération de l'économie sociale et solidaire comme acteur économique important. Pourtant, c'est un mouvement considérable d'une autre forme de production économique qui répond à un certain nombre de préoccupations : activités non délocalisables, productrice d'intérêt général, etc. La société civile constitue un paramètre économique important pour l'avenir.

– *Anousheh Karvar (CFDT)*

J'ai entendu le sinologue Jean-Luc Domenach, qui vient de passer plusieurs années en Chine, dire que le phénomène des émigrants intérieurs est transitoire dans la mesure où ces personnes itinérantes finissent (en luttant) par obtenir des droits économiques et sociaux allant avec leur installation dans les nouvelles implantations urbaines.

– *Philippe Ryfman (Université Paris-I)*

Nous savons bien que dans certains secteurs la solidarité nationale ou internationale a joué un rôle de filet social. Ne va-t-on pas vers un système où de grandes fondations et associations joueraient un rôle, sinon d'intégration, du moins de réduction ou d'évitement de trop grandes inégalités ?

– *Daniel Cohen*

Plusieurs questions posées ne sont pas exactement de même nature.

Quel lien faut-il établir entre la mondialisation et le capitalisme ? La critique de la mondialisation est-elle aussi une critique du capitalisme ou peut-on affirmer que ce sont des processus disjoints ?

J'ai dit en introduction que je pensais en toutes hypothèses que les transformations du capitalisme contemporain se sont engagées avant la mondialisation et que cette dernière accélère peut-être certaines tendances (comme les délocalisations) mais, fondamentalement, qu'elle n'en est pas responsable. Il y a sans doute besoin, pour être à l'aise dans ce débat, d'une réflexion préalable, sur ce que doivent être les nouvelles instances de régulation du capitalisme contemporain. De même qu'au cours du xx^e siècle il a fallu plusieurs crises pour que la société industrielle finisse par produire un certain nombre de droits sociaux dont le mouvement syndical était porteur, on ne peut pas faire l'économie aujourd'hui d'une réflexion sur ce que doit être l'équivalent, pour le capitalisme contemporain, de ce que furent les droits sociaux au xx^e siècle, eux-mêmes hérités de tous les mouvements sociaux du xix^e siècle. Si ce travail n'est pas fait, on hésitera toujours sur les niveaux auxquels on doit faire porter la critique. Que doit être la sécurité sociale moderne du xxi^e siècle ? Par ailleurs, il existe une tension non résolue : comment ne pas lâcher la proie pour l'ombre ? Il y a un rubicond à franchir qui consiste à penser les droits futurs tout en protégeant les droits actuels qui ne correspondent plus au monde contemporain. Il faut aller explorer d'autres voies qui dissocient la protection du travailleur de son attachement à l'entreprise. Mais le geste est compliqué à faire. Le Danemark a inventé la flexi-sécurité, mais le modèle des intermittents du spectacle (leurs droits ne dépendent pas de leur contrat) ne fonctionne pas, car tout le monde en a profité (les producteurs, etc.). Il faut continuer à réfléchir à ces nouveaux droits. Cela est un préalable pour faire face aux inquiétudes de la mondialisation. Même si c'est un peu excessif, il faut dissocier la question du capitalisme de la question de la mondialisation. Et savoir inventer un nouveau type de régulation du capitalisme contemporain.

Sur la Chine et le marché du travail, à propos des migrations non définitives, c'est en effet une hypothèse. Il y a bien une incertitude sur la nature et l'évolution des mouvements migratoires en Chine. Va-t-on finir par avoir une migration du type européen du xix^e siècle ? Ou bien le retour sera-t-il l'horizon principal ?

Le BIT a commencé à réfléchir sur la question des droits sociaux universalisables en prenant en compte l'hétérogénéité des contextes. C'est un travail exigeant et difficile, mais il est en cours. Il doit être fait dans le détail, quasiment métier par métier (agriculture, mines, etc.). Cela permet de poser la question du droit du travail, mais pas d'une façon trop englobante qui ne servirait à rien.

Sur l'économie sociale et solidaire, deux remarques. L'économie sociale et solidaire constitue-t-elle une alternative au capitalisme ou produit-elle des biens que le capitalisme ne produira jamais ? La première hypothèse, de mon point de vue, est une utopie. Si la seconde hypothèse est la bonne, c'est en effet très important et intéressant.

Pour conclure, un travail préalable est à faire sur le capitalisme pour ouvrir une démarche intellectuelle qui veuille penser la mondialisation comme « mondialisante ».

Ordre et désordre du monde : où va le multilatéralisme ?

par Bertrand Badie, professeur des Universités Institut d'études politiques de Paris (IEP-Sciences Po)

(Références bibliographiques : Bertrand Badie, *L'Impuissance de la puissance. Essai sur les nouvelles relations internationales*, Fayard, 2004, 292 pages ; Bertrand Badie, Guillaume Devin (sous le dir. de), *Le Multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale*, La Découverte, 2007, 240 pages)

- Animation : Bérangère Quincy, ministère des Affaires étrangères
- Discutant : Henri Rouillé d'Orfeuil, président de Coordination SUD

Il existe un lien complexe, incertain et extrêmement fragile entre démocratie, mondialisation et multilatéralisme. Je vais essayer non pas de refaire l'histoire ni la sociologie du multilatéralisme, mais de poser quelques hypothèses.

Le multilatéralisme est, comme tous les mots qu'on emploie beaucoup, chargé d'une polysémie inquiétante et d'une incertitude très grande. Je voudrais montrer l'extraordinaire instabilité sémantique du concept : il n'y a pas un, mais plusieurs « multilatéralismes », la notion est dotée d'une temporalité multiple.

Précisons donc les différentes acceptions du multilatéralisme, issues de quatre périodes différentes.

- Le multilatéralisme *projectif*, celui qui a été pensé notamment à la fin de la Première Guerre mondiale, mais la réflexion avait été amorcée antérieurement ;
- Le multilatéralisme *de compromis* du « temps du réalisme », qui va se mettre en place en 1945 et qui est extraordinairement interétatique et finalement respectueux de la souveraineté et de la puissance ;
- Le multilatéralisme *fonctionnel* qui va apparaître alors que la bipolarité s'effondre, qui correspond à des besoins nouveaux dont les sociétés prennent conscience et va, comme par « miracle », dépasser très vite le seul cadre interétatique pour rejeter le multilatéralisme précédent dans l'« intergouvernementalisme », beaucoup plus pauvre ;
- Le multilatéralisme *incertain* d'aujourd'hui, un multilatéralisme en chantier qui se confronte au fait que la satisfaction de ces besoins se heurte à certaines permanences.

1. Le multilatéralisme projectif

Ce multilatéralisme, qui a été quelque peu occulté par la science politique et la théorie américaine des relations internationales, est double.

– *Le multilatéralisme solidariste de Léon Bourgeois*

Nous avons d'une part le multilatéralisme *wilsonien*, qui est l'institutionnalisme libéral, comme on dit pompeusement en théorie des relations internationale, mais aussi la source française du multilatéralisme, au moins aussi vivante et historiquement antérieure, qui est *solidariste*. Celle-ci renvoie à la personnalité de Léon Bourgeois qui publie en 1907 *Pour une société des nations*, un recueil de conférences faites à Science Po. L'argument est durkheimien (L. Bourgeois est un élève d'Émile Durkheim). L. Bourgeois est à ma connaissance le premier à penser que ce que le maître explique des conditions de survie des Etats-nations peut s'appliquer à la vie internationale. De même que Durkheim, inquiet de la lecture conflictualiste de la société, appelle à la nécessité de l'intégration sociale de chaque nation, L. Bourgeois nous dit que si on veut éviter les grands conflits à venir entre Etats, il faut créer les conditions d'une solidarité sociale internationale.

Ce discours est probablement tombé à plat, mais il y a quantité d'autres arguments chez L. Bourgeois. D'abord un appel prophétique à l'« opinion publique internationale » (il emploie le terme). A ses yeux, celle-ci, déjà présente dans la vie internationale, va de plus en plus compter et va de plus en plus nous surveiller. L'opinion publique internationale va peu à peu s'approprier les mécanismes de la vie internationale. Et L. Bourgeois d'affirmer qu'il y a deux diplomaties : la diplomatie de *force* et la diplomatie de *droit*. La première, selon lui, ne mène à rien : il faut éviter que la vie internationale soit une confrontation de la volonté des Etats. La seconde, la diplomatie de droit, celle qu'il appelle de ses vœux, fera barrage aux réalistes qu'il taxe de « barbares ». Il y a un siècle, les réalistes étaient donc déjà traités de « barbares »... La conférence de La Haye vient d'avoir lieu. Léon Bourgeois nous dit que tout se jouera sur la capacité de promouvoir cette solidarité sociale entre les peuples. C'est une première définition positive de la paix : c'est une solidarité internationale entre les peuples, ce n'est pas la non guerre. Nous sortons du discours réaliste. On voit bien déjà qu'une entrée possible dans le multilatéralisme se trouve bien dans le jeu social et même le jeu sociologique. Il y a donc là déjà une ébauche de sociologie des relations internationales.

Il serait facile d'imaginer des descendances, de Léon Bourgeois à Aristide Briand, du Léon Bourgeois sortant de la conférence de La Haye au Léon Bourgeois l'un des pères fondateurs de la Société des Nations (SDN) dont il avait trouvé le nom fort en avance, puis le juriste français Georges Scelle, autre disciple de Durkheim, puis, ensuite, le « « sans-frontiérisme ».

Mais il y eut une autre approche du multilatéralisme à la fin de la Première Guerre mondiale, celle de Woodrow Wilson.

– Le multilatéralisme institutionnaliste de Wilson

Cette approche, à certains points de vue, peut ressembler à celle de L. Bourgeois. Mais elle en est fondamentalement distincte parce que Wilson, professeur de droit constitutionnel, dit son mépris pour les professeurs de relations internationales et explique notamment que la grande différence existant entre les deux matières est que la sienne a un objet vrai, les normes, qui organisent les comportements à l'intérieur des espaces nationaux, alors que dans la discipline des relations internationales, il n'y a pas un tel système normatif, organisé, dérivé du souverain.

A mesure que Wilson passe de sa fonction de professeur à celle de président des Etats-Unis, confronté à cette épouvantable tragédie que constitue la Première Guerre mondiale, il explique que si on veut arriver à la paix, il faut faire sur la scène internationale quelque chose qui ressemble à ce que l'on fait à l'intérieur des Etats-nations, c'est-à-dire créer des institutions. C'est le droit, le système normatif, qui va pacifier les relations sociales sur la scène internationale comme sur la scène nationale. D'où cet appel, un peu contre-nature, à un droit international, à des institutions internationales et à la Société des Nations. Cela lui vaudra d'être immédiatement taxé d'idéaliste parce que, par définition, ce droit international ne peut relever que de l'idéalisme. Il ne sera pas suivi par le Congrès américain.

Mais ce qui demeure, c'est cette autre entrée dans le multilatéralisme, ce n'est plus la solidarité sociale, mais les institutions capables de fabriquer de la paix. Institutionnalisme libéral au lieu de solidarisme social. C'est sur cette base que l'on a l'habitude de réinterpréter les productions multilatéralistes. Mais est-il raisonnable de n'envisager dans le multilatéralisme que sa source américaine et wilsonienne ? Ne faut-il pas réintégrer une source sociale et solidariste ? Certains acteurs penchent du côté du solidarisme, d'autres du côté de l'institutionnalisme, ce qui donne deux diplomaties multilatéralistes et deux postures à l'égard de celui-ci.

2. Le multilatéralisme de compromis

Le multilatéralisme officiel, institutionnalisé, celui que nous « consommons » aujourd'hui et qui émerge à la fin de la Seconde Guerre mondiale est en fait un faux multilatéralisme. C'est un multilatéralisme de compromis avec la puissance et la souveraineté. Franklin D. Roosevelt, inspiré par le terrible échec de Wilson, ne voulait pas refaire la même erreur. Ce n'est pas un professeur de droit constitutionnel mais un avocat qui n'est pas idéaliste. Il est obsédé par l'idée de régulation avec la certitude qu'il n'y aura la paix que si on trouve un point d'équilibre et de compromis entre multilatéralisme d'une part, puissance et souveraineté d'autre part. Il en a besoin d'abord pour avoir l'aval de son Congrès pour la ratification de la *Charte des Nations unies*. Et puis les Etats-Unis sont, en 1945, le grand vainqueur de la guerre et le système onusien qui va se mettre en place est d'abord un club des vainqueurs, d'abord une façon de retirer les dividendes d'une paix chèrement acquise. Il s'agit donc bien d'officialiser cette hybridation de la puissance, et du multilatéralisme. On peut même dire en simplifiant : hybridation multilatéralisme-unilatéralisme. De ce fait, on légalise pour la première fois l'unilatéralisme et la puissance comme en témoignent les règles de l'ONU (avec son double droit dérogatoire pour cinq Etats d'être membres permanents du Conseil de Sécurité et de disposer d'un droit de veto). Ce « petit verrou » installe durablement et de façon

incontournable la légalisation de l'unilatéralisme dans le multilatéralisme. C'est-à-dire transforme le multilatéralisme en un « compromis historique » entre l'un et l'autre.

Ce qui est vrai du système onusien l'est aussi pour les institutions de Bretton Woods, puisque le FMI (Fonds monétaire international), avec le système des quotes-parts, va introduire la même logique de puissance. Et l'extraordinaire difficulté d'institutionnaliser un multilatéralisme commercial aboutira finalement à la même grammaire, c'est-à-dire le droit des Etats et la protection du droit des Etats. Plus tard d'ailleurs, dans l'OMC (Organisation mondiale du commerce), le droit des Etats s'exercera de façon encore plus claire, encore plus nette et encore plus exclusive, d'où la difficulté posée aux ONG dans ce cadre. Le régionalisme est aussi un multilatéralisme. Or, on retrouvera dans toutes les constructions régionales le même dosage subtil entre souveraineté et interdépendance, entre puissance et interdépendance, entre multilatéralisme et unilatéralisme, notamment en ce qui concerne la construction européenne.

Tout cela va être remis en cause dans la troisième génération du multilatéralisme.

3. Le multilatéralisme fonctionnel

En 1945, une mécanique des vainqueurs s'était mise en marche pour imaginer et construire l'ONU sans être réellement portée à l'époque, ni par un courant d'opinion, ni par la prise de conscience de besoins nouveaux. En revanche, cette prise de conscience, cette déstabilisation du modèle institutionnel ainsi construit, va apparaître dans le courant des années 1980, voire des années 1970 avec l'apparition de la crise. Quels sont les facteurs qui vont déstabiliser ce multilatéralisme établi en 1945 ? On peut mettre l'accent sur quatre points.

- La fin du monde bipolaire

La disparition de la bipolarité met un terme à une règle du jeu international et l'on a besoin d'un support pour assurer le fonctionnement et la pérennité des relations internationales. 1989 est la première grande défaite de Carl Schmitt, la première grande défaite de cette symbiose jusque là parfaite entre l'idée de vie internationale et l'idée d'inimitié. Tout le jeu international reposait intimement sur l'idée d'inimitié et sur cette idée, qui a abreuvé notamment le réalisme, que toute puissance suscite son contraire, que c'est dans cette concurrence de puissances que se joue le destin du monde, soit à travers son équilibre précaire, soit à travers la confrontation. Pour la première fois, en 1989, il n'y a plus d'ennemi, il n'y a plus nécessairement confrontation. Je reste frappé de constater la popularité de Schmitt à la fin des années 1940 : comment cet homme extrêmement compromis dans le nazisme va être fêté par Hans Morgenthau et tous les prophètes du réalisme...

- L'apparition de besoins sociaux internationaux

C'est la revanche posthume de Durkheim sur Weber, présent derrière les réalistes avec l'idée qu'il ne peut pas y avoir de relations hors de la construction d'un rapport de puissance. Durkheim, lui,

n'emploie pas le terme de puissance, ne s'intéresse pas beaucoup aux problèmes de pouvoir, mais à l'intégration. Or, le discours de l'intégration sociale internationale apparaît à trois niveaux. D'abord à un niveau négatif qui est l'échec de la puissance. Pour la première fois, avec l'apparition de nouvelles formes de conflictualité, on assiste à *l'impuissance de la puissance*, c'est-à-dire l'incapacité de la puissance de venir à bout des formes nouvelles de violence internationale. Celle-ci s'est beaucoup renouvelée, elle est moins politique, moins interétatique, beaucoup plus sociale, beaucoup plus fragmentée et beaucoup plus disséminée. De ce fait, apparaît l'impératif d'intégration internationale. Deuxièmement, on assiste à la prise de conscience des « *biens publics mondiaux* ». C'est-à-dire la découverte, dans le contexte de la crise, qu'un certain nombre de biens ne sont pas divisibles selon les pointillés des frontières nationales. Des biens qui appartiennent à tous pour la survie de tous. La notion de biens publics se défait du rapport à l'Etat-nation pour s'inscrire dans un rapport à l'humanité toute entière. Troisièmement intervient le choc de 1994 avec le fameux rapport du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) sur la *sécurité humaine* qui est véritablement révolutionnaire du point de vue des relations internationales. Pour la première fois en effet, il est dit que la sécurité n'est plus nationale mais globale. C'est-à-dire que si je veux être en sécurité chez moi, les autres doivent être en sécurité chez eux. Si je veux organiser la sécurité politique chez moi, il faut en même temps que j'organise la sécurité sanitaire, alimentaire, environnementale, etc. Et si je veux organiser la sécurité sanitaire chez moi, il faut d'abord que je l'organise chez les autres. La sécurité n'est plus un bien partitif ; elle ne correspond plus aux pointillés de la souveraineté nationale. C'est la remise en cause du modèle de Hobbes de la nationalisation de la sécurité.

- L'apparition d'une nouvelle culture du multilatéralisme

On n'a pas suffisamment vu venir ni étudié la modification de la posture des opinions publiques face au multilatéralisme. Jusque dans les années 1980-1990, le multilatéralisme était quelque chose de lointain, de technique et de totalement extérieur pour les opinions publiques. Il s'est opéré un double mouvement. D'abord un mouvement d'appropriation du multilatéralisme par les mouvements sociaux transnationaux et par la contestation internationale. Enfin, les institutions internationales sont devenues des institutions comme les autres, c'est-à-dire objets de contestation. Il n'est pas aberrant de descendre dans la rue pour contester l'OMC. C'est une véritable rupture qui date de Seattle (1999). Et puis, second mouvement, les systèmes multilatéraux « entrent dans les chaumières », entrent dans la quotidienneté de la vie internationale. L'illustration en a été donnée par la crise irakienne qui a mis dans la rue quinze millions de personnes dans le monde et a structuré les journaux télévisés. L'opinion publique internationale a pu très vite acquérir une familiarité avec le fonctionnement du Conseil de sécurité. Pour la première fois, un débat public s'est emparé d'une négociation diplomatique. De ce point de vue, l'opinion publique – et les sondages, nombreux à l'époque, le montrent très bien – a su faire la différence entre une intervention de puissance, unilatérale, et une intervention légitime, multilatérale, décidée par l'ONU. Le mécanisme essentiel de la délégitimation de l'intervention américaine en Irak aura été le mouvement de l'opinion publique internationale.

4. Le multilatéralisme incertain

On ne peut pas s'étonner que le multilatéralisme tel qu'il a été conçu en 1945, compromis boiteux, ait réagi avec vigueur à cette nouvelle fonction et à ce nouvel appel d'air. Ce qui conduit à une *revanche de la puissance* face à ces besoins fonctionnels nouveaux. Elle s'est notamment retrouvée à travers cette capacité des plus puissants à s'ériger en vicaires de la communauté internationale à mesure que celle-ci se constituait dans l'esprit des gens et dans les opinions. Plus le multilatéralisme est socialement approprié, plus apparaît sous forme légitime et réelle l'idée d'une communauté internationale. Mais cette communauté internationale ne peut vivre et agir qu'à travers des vicaires, des acteurs porteurs de puissance. Le multilatéralisme semble récupéré par la puissance. Cette « nécessaire » récupération par la puissance de cette quatrième génération du multilatéralisme aboutit aux échecs que nous connaissons.

– Trois conséquences ou dysfonctions

D'abord une crise de confiance dans le multilatéralisme. Celui-ci n'est accepté que s'il est unanime (donc l'unilatéralisme, même déguisé, lui porte atteinte), s'il est désintéressé (mais la politique du vicaire est nécessairement une politique de pourboires), que s'il reste fidèle à ses textes (regardons ce que l'on fait de la résolution 1244 à propos du Kosovo), s'il associe étroitement les acteurs locaux.

Ensuite, le multilatéralisme en action, ce réengagement de la puissance, aboutit à trois impasses majeures : impasse sur le contrat social : peut-on construire un contrat social de l'extérieur ? / impasse sur le *nation building* (Somalie, Afghanistan, Irak, etc.) : toutes les interventions se font au contraire sur le *community building* / impasse sur le *state building* : ce qui importe semble plutôt de passer directement à la démocratie sans s'attarder sur les institutions étatiques.

Troisième dysfonction : la tension qui s'opère dans la gestion de ce besoin d'intégration sociale internationale, des inégalités internationales. Il n'y a plus que des politiques déclaratoires sur le développement, avec l'incapacité d'aller au-delà (sommet du Millénaire, etc.).

5. En guise de conclusion

Quelle sont les pistes de réanimation possible du multilatéralisme ?

On peut en citer quatre.

– Un *multilatéralisme ouvert*, ce qui avait été fort bien compris par ce grand secrétaire général de l'ONU que fut Kofi Annan. Dès Global Compact [lancé par K. Annan en 1999], il a eu l'intuition que, vu ce qu'était le multilatéralisme, vu ce que les Etats en ont fait, la seule voie était de s'appuyer sur les acteurs non-étatiques. Il l'a fait à travers Global Compact, à travers une politique d'ouverture aux ONG, et aussi et surtout à travers les forums.

– Un multilatéralisme *participatif* à travers le débat public international et les mouvements sociaux transnationaux.

– Un multilatéralisme *préventif*, seul écho qu'on puisse donner à la notion d'intégration sociale internationale qui ne peut se construire qu'à travers la prévention sociale et la diplomatie préventive, chantier qui avait déjà été pressenti par Boutros Boutros Ghali et qui a été prolongé, mais sans véritables résultats concrets.

– Une *diplomatie publique*, déjà demandée par Wilson. C'est le passage du secret au public, le multilatéralisme comme espace d'expression publique, où l'opinion publique est prise à témoin, informée, sollicitée et consultée.

Discutant : Henri Rouillé d'Orfeuil (Coordination SUD)

Je n'ai pas de remarques particulières. Je vais simplement dire comment nous essayons de jouer le jeu.

– Notre intérêt pour le multilatéralisme vient d'abord de notre engagement très local et du constat que beaucoup des causes des maux que nous affrontons à travers nos partenaires ou avec eux sont d'origine internationale. Donc, on ne peut pas traiter un problème sans attaquer ses causes. Il existe maintenant une sorte de transparence entre le très local et le très global et nous sommes obligés de suivre ce chemin.

– Si l'on réfléchit à l'organisation internationale, on ne voit pas beaucoup d'alternatives au multilatéralisme. Pour diverses raisons liées à notre engagement et à notre histoire, les autres formes nous dérangent et donc, quelle que soit la qualité de ce multilatéralisme, l'idée nous est chère.

– Pour nous également, il n'y a pas beaucoup d'alternatives à la solidarité internationale. Cela ne signifie pas que nous soyons idéalistes. Ni que nous soyons des pacifistes stupides en toutes situations. Si l'on pense l'avenir, même s'il faut gérer des situations complexes, notre ambition reste de construire un monde de solidarité internationale. C'est cela qui nous rapproche, quelles que soient les organisations auxquelles nous appartenons..

– Enfin, il faut que nous parvenions à réguler la mondialisation. Mais cela ne se construit pas tout seul. C'est trop facile évidemment de croire que le marché va construire ce monde régulé. Cela se construit, l'expérience le montre, pièce par pièce, négociation par négociation, secteur par secteur pour produire à la fois du droit, des institutions, des mécanismes... Bref, des cadres qui s'inventent. Nous sommes acteurs de ces chantiers, à notre niveau.

– Un cheminement allant du citoyen au global

Aujourd'hui se posent des *questions globales*. Qui doit y répondre ? Des acteurs globaux ou tout le monde ? Si ces questions concernent tous les citoyens du monde, cela nous renvoie à quelque chose de très compliqué puisque nous sommes 6,5 milliards de personnes. Mais on ne peut pas simplement transférer la responsabilité des questions globales à des acteurs globaux (organisations internationales, entreprises multinationales, villes globales, ONG internationales...). Il faut retrouver ce cheminement qui va du citoyen au global. C'est une question très importante pour les

associations : ce n'est pas seulement un problème d'expertise qu'on va déléguer, c'est aussi un problème de citoyenneté posé à l'échelle mondiale. Evidemment, c'est un raisonnement d'échelle et de barreaux d'échelle. Nos associations sont locales, il existe des regroupements nationaux, puis européens, puis mondiaux et il faut organiser ce cheminement car, s'il y a une rupture, il n'y a plus de démocratie.

Je pense que la première chose à faire à la suite à ces diagnostics, c'est de réfléchir à l'image que cela nous renvoie. Comment répondons-nous à la question de la légitimité ? à la question de la représentativité ? Comment se construit-on dans le franchissement de ces échelles et comme acteur collectif à différents niveaux et jusqu'au niveau international ?

– La question de la légitimité

La légitimité pour nous, c'est plutôt celle de notre travail, celle l'expérience acquise aux niveaux où des problèmes concrets sont traités. Notre légitimité vient du fait qu'on a vécu, directement ou indirectement, ces questions là dans la diversité même d'une série de contextes. Cela nous permet de revendiquer une certaine légitimité pour, forts de ces expériences, poser ces problèmes à un niveau international et les mettre sur la table des négociateurs. Personne ne met en cause la légitimité de Handicap International quand ils portent la question de l'interdiction des mines anti-personnelles, ou d'Amnesty International quand ils portent la question de la Cour pénale internationale, ou de Médecins sans frontières quand ils portent, avec beaucoup d'autres, le problème du droit de propriété intellectuelle des médicaments. On voit bien qui est légitime.

– La question de la représentativité

La question fondamentale, si l'on veut traiter de questions internationales ou mondiales, c'est de se construire comme acteur collectif international ou mondial, quelle que soit l'expertise que l'on peut avoir. Le citoyen peut-être représenté au niveau international par différents types d'acteurs collectifs : l'Etat par la voie des élections, et aussi par les collectivités territoriales qui aujourd'hui se construisent à l'échelle internationale à travers la CGLU (Cités et gouvernements locaux unis). Le citoyen peut être aussi représenté par la voie syndicale. Enfin, pour nous, le citoyen associatif « passe » au niveau national, européen et international ; il existe aussi des fédérations d'associations par thème ou obédience, et des systèmes de très grandes ONG avec des filiales qui se retrouvent au niveau international.

– La question des accréditations

Tant qu'on ne se construit pas nous-mêmes pour être des interlocuteurs des questions globales, on ne peut pas faire procès aux organisations internationales de mal parler avec nous. Car la seule solution, si toutefois elles veulent parler avec nous, c'est de se choisir des interlocuteurs parmi nous. C'est tout le problème des accréditations. Il fait partie de nos ambitions d'arriver à se construire sans être en compétition entre nous au niveau international, sans obliger les organisations internationales à choisir leurs interlocuteurs. Il y a un vrai problème de filtrage :

quelles associations sont dans l'esprit et peuvent être reconnues comme citoyennes ? lesquelles peuvent être considérées comme des « sous-marins » d'autres acteurs (gouvernements, entreprises, sectes) ?

– *L'interaction avec les gouvernements*

Comment interagir avec les autres acteurs, et particulièrement avec les gouvernements ? Cette question comporte un volet institutionnel : notre action est-elle simplement une action d'influence (sur l'opinion publique avec les médias, les campagnes, etc.) ou devons-nous avoir une relation organique, institutionnelle, avec nos gouvernements, mais aussi au plan international ? Les ONG sont partagées. Certaines craignent les dangers d'une diplomatie formelle qu'on n'aurait pas les moyens de suivre. D'autres pensent qu'il faut être très présents et avoir une reconnaissance.

Il n'en demeure pas moins qu'il faut répondre à la question de l'existence d'acteurs collectifs internationaux, non gouvernementaux et associatifs, qui peuvent être des interlocuteurs légitimes et représentatifs auprès des organisations internationales.

Réponse de Bertrand Badie

Il n'y a pas de désaccord entre nous.

Quel est l'enjeu derrière tout cela ? C'est de passer des relations inter-nationales (inter-stationnelles) aux relations inter-sociétales. Aujourd'hui, la grande difficulté est que les sociétés jouent un rôle au moins aussi important que les Etats-nations dans la « production » des enjeux mondiaux. Si on a les mêmes objectifs (recherche de la paix, recherche de l'intégration...), il sera de plus en plus insuffisant de convoquer les Etats autour de la négociation, les relations régulatrices devant être de plus en plus inter-sociétales.

– *Comment institutionnaliser l'inter-sociétal ?*

Là est la seule vraie question, la véritable difficulté sur laquelle nous butons, car la revanche des Etats s'est jouée de cela. Il faut tenir compte du débat public. Habermas a décrit, dans *L'Espace public*, comment le politique a été au XVIII^e siècle construit en enjeu de société et en débat public. Cela vaut aujourd'hui pour l'international. Nous revivons la même chose, c'est-à-dire la « publicisation » de l'international. Ce que vous décrivez à propos de la reconnaissance des ONG ressemble à s'y méprendre au lent parcours que les ancêtres des syndicats et des associations de toutes natures ont dû faire au long du XIX^e siècle pour acclimater le partenariat social à l'intérieur des Etats-nations. Le problème de la représentativité est « piégé ». La représentation n'est pas seulement politique, elle peut aussi être fonctionnelle, c'est-à-dire que les personnes qui s'expriment à propos d'une question peuvent être habilitées à agir sur la scène internationale. La notion d'expertise vient ainsi compléter la notion de représentation politique. Sachant qu'il y a deux volets dans l'expertise : la connaissance *technique* du problème et la connaissance du *terrain*, c'est-à-dire le rapport à l'acteur local, problème que les Etats ne pourront jamais régler seuls.

Quand il y a crise locale, c'est le plus souvent parce que l'Etat ne fonctionne pas ; la chaîne politique de communication est généralement interrompue. D'où l'extraordinaire importance de l'expertise de ceux qui ont un contact direct avec le terrain.

– *Le solidarisme n'est pas un idéalisme*

J'adhère totalement à l'idée fondamentale que le solidarisme n'est pas un idéalisme. C'est probablement un nouvel utilitarisme. Dès lors que l'on passe d'une grammaire de la souveraineté à une grammaire de l'interdépendance, la solidarité devient fonctionnelle. Ce n'est pas un cri du cœur, c'est le constat d'une nécessité objective. C'est en étant solidaire et en sachant construire le mieux possible ma solidarité que je satisferai au mieux mes besoins, et notamment mes besoins de sécurité. Le besoin de sécurité passe en effet par un minimum de solidarité : c'est ce qui, dans la quotidienneté du XIX^e siècle, a été au point de départ de la manière dont l'Etat s'est saisi de la sécurité économique puis de la sécurité des individus.

Echanges avec les participants

– *Pierre Rosanvallon (Collège de France)*

Quel bilan tirent les ONG de leur participation à des organismes comme Ecosoc ? Cela a-t-il donné les dividendes espérés ? Cette voie, qui est une sorte d'institutionnalisation qui parodie d'une certaine façon l'organisation générale des nations est-elle la bonne ?

– *Henri Rouillé d'Orfeuil*

Je parlais d'Ecosoc parce que c'est le lieu d'accréditation. Selon nous, il ne faut surtout pas se perdre dans la diplomatie multilatérale, nous ne le pouvons pas. Nous voulons accéder à l'information et aux négociations « un peu épaisses » comme les « sommets » et les grandes conférences. Les négociations les plus importantes se jouent à l'OMC, parce que c'est là que se négocie en grande part l'outil de répartition de la richesse et de la pauvreté du monde. A l'ONU, on discute des questions sociales internationales. Mais le fait qu'il y ait une coupure entre l'économique (OMC) et le social (ONU) ne rend pas les choses très efficaces. Pour notre part, nous avons eu tendance, avec nos partenaires, à mettre l'accent sur nos actions auprès de l'OMC et sur une contestation assez forte des IFI – institutions financières internationales. En Afrique par exemple, la Banque mondiale négocie, avec la dette et les prêts, des baisses de tarifs très supérieures à ce que l'OMC accepterait. Il y a en revanche dans nos milieux assez peu de critiques sur le système des Nations unies.

– *Gustave Massiah (CRID)*

Il est intéressant de revenir sur la forme du travail en commun avec les Nations unies. De fait, c'est avec le « sommet » de 1992 (environnement et développement) qu'apparaît une nouvelle scène. Le G-8 est une manière de passer outre l'ONU et de marginaliser ce qui est considéré

comme trop multilatéraliste. L'ONU a mis du temps à trouver une réponse. Cela a été les grandes conférences internationales, alliance directe avec le monde associatif. Aujourd'hui, le stock de propositions du mouvement altermondialiste et celui des forums sociaux mondiaux est celui qui a été élaboré dans ces conférences (Copenhague sur le social, Vienne sur le protocole additionnel, Pékin sur la condition des femmes, Le Caire sur l'habitat, Istanbul...). Nous revendiquons la régulation publique, nous revendiquons la régulation internationale, mais nous nous donnons aussi le droit de contester frontalement les institutions telles qu'elles fonctionnent (sinon, d'ailleurs, on n'est pas entendus) et ainsi de jouer sur leurs contradictions, passer des alliances, et prendre position par rapport aux réformes possibles.

– *Bertrand Badie*

Je suis déçu de voir comment, dans le débat politique ou le débat scientifique, on essaie presque toujours de ramener la participation des sociétés au jeu démocratique à la capacité des opinions publiques internationales ou des mouvements sociaux transnationaux à peser sur la décision internationale. Nous n'en sommes pas là. En revanche, la question du *débat public* me paraît essentielle. Et la manière dont se sont constitués des débats publics internationaux (comme sur les questions d'environnement) a considérablement changé nos mœurs. Dans cette logique d'inversion qui fait que, de plus en plus, ce sont les sociétés qui sont proactives dans l'arène internationale et les Etats réactifs, le fait que les ONG savent ou ne savent pas alimenter le débat public, savent ou ne savent pas le canaliser vers les lieux de décision internationale devient l'élément le plus sensible. Cela est vrai également des opinions publiques. Peser sur la gouvernementalité se fait de manière beaucoup plus efficace par le travail dans la société, dans la constitution du débat public et la canalisation de l'opinion publique que dans la fabrication de la décision ponctuelle.

– *Henri Rouillé d'Orfeuil*

Il faut dire que l'on respecte l'intergouvernementalité. On ne cherche pas à se substituer aux gouvernements et on a l'impression qu'il y a un déficit d'Etat plutôt qu'un excès. Cela ne nous empêche pas de critiquer les pouvoirs publics. Ce qui nous intéresse, c'est bien la diplomatie et les négociations, et donc la production finale de droit international, d'institutions internationales, etc. Notre responsabilité première, en tant que plate-forme nationale, passe par une interaction avec nos instances nationales. C'est aussi vrai pour les Maliens, les Sénégalais, les Brésiliens... L'international passe par les gouvernements, mais aussi par nos propres organisations collectives internationales. La filière nationale / européenne / internationale est fondamentale et on doit s'organiser pour la suivre.